68e ANNEE (7e SÉRIE) N° 3 16 JANVIER 1958

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les jeudis

Mgr F.-M. CATHERINET
Protonotaire apostolique
Directeur

R. DESVOYES
Chanoine titulaire de Langres
Codirecteur

LE JUBILÉ DE LOURDES
(11 février 1958 - 11 février 1959)

CONSTITUTION APOSTOLIQUE
« Primo exacto sæculo »
(1er novembre 1957)

Une indulgence jubilaire est accordée à tous ceux qui se rendront pieusement et dans les conditions prescrites, à la Grotte de Massabielle, à Lourdes, du 11 *février* 1958 *au* 11 *février* 1959 *inclus* [1].

PIE, EVEQUE
SERVITEURS DES SERVITEURS DE DIEU
POUR LA PERPÉTUELLE MÉMOIRE DE LA CHOSE

Nous désirons que lors du premier centenaire de l'apparition, à la Grotte de Lourdes, de la Vierge Marie, Mère de Dieu, conçue sans péchés, envers laquelle Nous avons une dévotion particulière, cet événement soit dignement célébré par tous les catholiques dans le monde entier. Nous estimons que cela ne peut se réaliser d'une façon plus profitable qu'en les invitant tous à voir un exemple dans les hautes vertus de la Mère de Dieu et à les imiter de leur mieux. Contribueront à cela, les pèlerinages qui seront entrepris sans aucun doute par les fidèles venant de toutes les régions du monde pour se rendre à Lourdes, soit isolément, soit en groupes, dans le courant de la prochaine année jubilaire ; là, sans distinction de race ou de nationalité, mais unis par ces liens chrétiens nourris de la même foi vive et de la même charité active, ils adresseront à Dieu d'ardentes prières par la très puissante intercession de la Vierge immaculée ; contribuera aussi au même but, Nous en sommes certain, le Conseil spécial déjà constitué, présidé par Notre vénérable frère le cardinal Eugène Tisserant, évêque d'Ostie, Porto et Sainte-Rufine, doyen du Sacré-Collège ; y contribueront deux Congrès, l'un mariologique, l'autre marial, qui, Nous a-t-on dit, se tiendront au cours du prochain mois de septembre ; y contribueront enfin, les solennités qui auront lieu dans tout l'univers catholique pour ce centenaire et les prières qui seront adressées à Dieu et à la Mère du divin Rédempteur. Nous désirons en effet vivement — Nous en avons d'ailleurs déjà parlé dans l'Encyclique *Le pèlerinage de Lourdes*, du 2 juillet dernier (*A. A. S.*, vol. XXXIX, 1957, p. 606, 614, 617) — que les fêtes du centenaire se déroulent non seulement à Lourdes, aux pieds de la vénérable image de la Vierge Immaculée, mais partout où l'on vénère notre très aimante Mère céleste et particulièrement dans les villes, les bourgs, les villages et les hameaux les plus reculés, où des temples sont consacrés en son honneur au Dieu très bon et très grand. C'est ainsi — comme Nous devons l'espérer et le demander — que la haute dignité de la bienheureuse Vierge Marie sera mise en lumière aux yeux de tous, que la piété envers elle augmentera chaque jour, et que les mœurs chrétiennes, si fortement menacées aujourd'hui par les forces du mal, refleuriront dans la vie privée et dans la vie publique, et qu'elles seront un exemple et un encouragement pour ceux qui se seront écartés de la vérité et de la vertu.

LES TRÉSORS DES SACREMENTS

Il y a vingt-cinq ans, lors des festivités de ce même genre, Notre prédécesseur d'heureuse mémoire Pie XI, dans une lettre adressée à l'évêque de Tarbes et Lourdes (cf. Lettre *Quod tam alacri*, *A. A. S.*, vol. XXVII, 1935, p. 5), écrivait que les fidèles ne peuvent célébrer ces fêtes d'une façon plus convenable et plus digne qu'en recevant avec une grande piété la divine Eucharistie, purifiés de leurs fautes par le sacrement de Pénitence, et en participant salutairement au sacrifice du Calvaire, perpétué chaque jour d'une façon non sanglante. Nous renouvelons paternellement ces exhortations.

L'Eucharistie est, en effet, comme le centre de la vie chrétienne et le plus grand secours, puisque d'elle découlent surabondamment dans nos âmes les forces surnaturelles et les grâces divines qui nous permettent de vaincre les dangers de ce siècle et de parvenir un jour au bonheur éternel. Le sacrement de l'Eucharistie et l'auguste sacrifice de l'autel, qui sont des dons comme nulle pensée humaine ne peut pas en concevoir de plus grands et qui paraissent avoir mis le comble à l'amour infini du Christ et épuisé sa miséricorde (*cf.* ibidem), *appellent notre amour agissant et effectif ; un amour tel, dirons-Nous, qu'il soutienne et dirige notre conduite et toute notre vie.*

Et d'ailleurs, nous ne pouvons être plus agréables à Marie, notre très douce Mère, pendant cette année centenaire, qu'en nous unissant chaque jour plus étroitement, par la participation à ces trésors de la divine Rédemption, à son Fils unique qui seul est pour tous les mortels « la voie, la vérité et la vie » (Jo., XIV, 6).

LE MESSAGE DE NOTRE-DAME DE LOURDES

Lorsque la Bienheureuse Vierge Marie est apparue dans la Grotte de Lourdes à cette enfant innocente et candide, elle ne l'a pas seulement exhortée, elle et tous par son intermédiaire, à prier avec ferveur, mais à accepter volontiers spontanément les gênes de la pénitence chrétienne ; c'est pourquoi Nous désirons que pour l'expiation de leurs propres péchés et de ceux des autres, pendant cette année du centenaire, tous les chrétiens non seulement s'efforcent de réfréner et de dominer leurs désirs déréglés, mais aussi — dans la

[1] Nous donnons la traduction française de ce document d'après la *Documentation Catholique* du 8 décembre 1957, col. 1541-1545 ; — le texte latin de la note suivante est tiré de l'*Osservatore Romano* du 20 novembre 1957.

mesure du possible — supportent quelque chose des duretés et amertumes de la vie.

Tous d'ailleurs doivent se souvenir qu'il est des actes de pénitence nécessaires et primordiaux qui doivent être acceptés par tous ; les fatigues, les peines et les épreuves qui font partie de la vie de tous les mortels. Mais les chrétiens doivent supporter ces souffrances, ces difficultés et ces peines en offrant à Dieu, comme les hosties d'un sacrifice mystique, tout ce qu'il y a dans leur vie de pénible, de douloureux et de désolant. En agissant ainsi, non seulement ils expieront les offenses faites à Dieu par eux-mêmes et les autres, non seulement ils obtiendront de Dieu les bienfaits et les consolations du ciel, mais leurs souffrances deviendront plus légères selon les très douces paroles du divin Rédempteur : « Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et ployez sous le fardeau, et je vous soulagerai... et vous trouverez du repos pour vos âmes. » (Matth., XI, 28-29).

AVANTAGES ET PRIVILÈGES

Nous voulons cependant accorder des avantages et des privilèges à ceux qui, au cours de la prochaine année jubilaire, feront pieusement le pèlerinage de la Grotte de Lourdes et qui se conformeront spontanément aux conditions que Nous donnons plus loin. De Notre autorité apostolique, Nous accordons et concédons que tous et chacun des fidèles de l'un et l'autre sexe qui, après s'être confessés et avoir communié se rendront à la Grotte de Massabielle, à Lourdes, au cours de l'année allant du jour anniversaire de l'apparition de la Vierge Marie, Mère de Dieu, c'est-à-dire le 11 février 1958, jusqu'au 11 février de l'année suivante 1959 inclus, et y prieront à Notre intention, pourront gagner une indulgence plénière jubilaire *une fois seulement*, au jour de leur choix.

Nos intentions de prière sont les suivantes : demander au Dieu très miséricordieux que ceux qui se sont éloignés de la vérité chrétienne, laquelle peut seule donner lumière à l'esprit et paix à l'âme, y reviennent sans tarder et l'embrassent de plein gré ; — que ceux qui, chargés de péchés, sont misérablement soumis à la servitude du démon, se purifient de leurs fautes et reviennent dans le droit chemin ; — que les bons progressent jusqu'à atteindre une sainteté plus parfaite ; — que la concorde et la paix reviennent pleinement entre les peuples et qu'elles y règnent souverainement ; — qu'enfin, l'Eglise catholique jouisse dans tous les pays de la liberté due à sa mission pour qu'elle puisse mieux et plus facilement pourvoir au salut éternel des hommes et travailler à assurer et promouvoir la vraie prospérité de tous.

Pour que les fidèles puissent bénéficier plus facilement de ces bienfaits du ciel, Nous accordons à l'évêque de Tarbes et Lourdes la faculté de confier à des prêtres séculiers dans son diocèse ou à d'autres prêtres de quelque Ordre, Congrégation ou Institut religieux que ce soit, le pouvoir d'entendre les confessions des fidèles et d'absoudre les fidèles, convenablement disposés, des censures et des cas réservés au Saint-Siège, mais seulement au for interne et dans le sacrement de la Confession, en leur imposant une pénitence salutaire et adaptée, laissée à leur prudent jugement.

Cette absolution, pour ces mêmes fidèles, n'aura pas d'effet au for externe.

Sont exceptées cependant de ces larges facultés, les censures réservées soit au Souverain Pontife personnellement, soit d'une façon très spéciale au Saint-Siège, qui ne peuvent être absoutes que dans les conditions prescrites au canon 2254 du code de Droit canon ; est également exceptée, la censure dont il est question dans le canon 2388, § 1, réservée au Saint-Siège aux termes du décret *Lex sacri coelibatus*, publié par la Sacrée Pénitencerie, le 18 avril 1936 (*A. A. S.*, vol. XXVIII, 1936, p. 242-243) et de la déclaration de cette même Sacrée Pénitencerie du 4 mai 1937 (*A. A. S.*, vol. XXIX, 1937, p. 283-284) ; en vertu de ce décret et de cette déclaration, cette censure, dans le cas spécial dont il s'agit, est réservée à la Sacrée Pénitencerie, en sorte que personne, sauf en danger de mort, ne peut en absoudre, même en vertu du canon 2254.

De plus, les fidèles frappés nommément d'une censure, ou déclarés publiquement frappés d'une censure, ne pourront pas bénéficier de ces facultés tant qu'ils n'auront pas satisfait au for externe aux prescriptions du Droit. Cependant, si au for interne ils abandonnent sincèrement leur obstination et se montrent bien disposés, ils pourront provisoirement, en écartant le scandale, être absous au for sacramentel pour leur permettre de gagner l'indulgence jubilaire dont il a été parlé plus haut, à condition qu'ils se soumettent le plus tôt possible aux prescriptions du Droit également au for externe [1].

Nous voulons et ordonnons que tout ce qui a été décrété par Notre autorité apostolique dans cette Constitution soit mis en vigueur, nonobstant toutes choses contraires, même dignes d'une mention particulière.

Nous voulons qu'il soit attaché aux reproductions et aux extraits de ladite Constitution, même imprimés, mais revêtus de la signature d'un quelconque notaire public et du sceau d'une quelconque autorité ecclésiastique, la même foi qu'aux présentes, si elles sont présentées.

Donné à Rome, auprès de Saint-Pierre, le 1er novembre, en la fête de la Toussaint, de l'année du Seigneur 1957, de Notre pontificat la dix-neuvième.

PIE XII, PAPE.

NOTES

Cette Constitution apostolique est le 2e document pontifical relatif au Jubilé de l'année centenaire des Apparitions de Lourdes. Il a été précédé par l'Encyclique « *Le pèlerinage de Lourdes* » (2 juillet 1957), publiée en français dans l'*Osservatore*

[1] Quo autem facilius christifideles cælestium horum munerum participes fieri queant, Episcopo Tarbiensi et Lapurdensi facultatem facimus aliquos in propria diœcesi presbyteros sæculares vel cujusvis Ordinis, Congregationis, Instituti Religiosi, ad Sacramentales Confessiones christifidelium excipiendas deputandi, qui eosdem christifideles, rite dispositos, a censuris et casibus Sedi Apostolicæ reservatis absolvere valeant, in foro tamen conscientiæ et in Sacramentali Confessione tantum ; imposita præterea cuilibet, pro prudenti consilio, congrua et salutari pænitentia. Hujusmodi vero censurarum absolutio in foro externo iisdem christifidelibus non suffragabitur.

Excipiuntur tamen ex his amplissimis facultatibus censuræ sive Romano Pontifici personaliter, sive specialissimo modo Sedi Apostolicæ reservatæ, quæ solum ad præscriptum can. 2254 Codicis Juris Canonici absolvi possunt ; sive etiam censura, de qua in can. 2388, § 1, Sanctæ Sedi reservata ad normam Decreti *Lex sacri cœlibatus* per Sacram Pænitentiariam editi die 18 mensis aprilis anni 1936, itemque ad normam Declarationis ab eadem Sacra Pænitentiaria datæ die 4 mensis maii anni 1937 ; vi cujus Decreti et Declarationis hæc censura in casu speciali, de quo agitur, ita Sacræ Pænitentiariæ reservatur ut nemo umquam, excepto mortis periculo, ab ea absolvere possit ne vi quidem can. 2254.

Præterea christifideles, qui aliqua censura nominatim fuerint affecti, vel ut tales publice renuntiati, tamdiu nequeunt hoc beneficio frui, quamdiu in foro externo non satisfecerint, prout ex jure requiritur. Si tamen contumaciam in foro interno sincere deposuerint, et rite dispositos sese ostenderint, poterunt, remoto scandalo, in foro Sacramentali interim absolvi ad finem dumtaxat lucrandi Jubilarem Indulgentiam, de qua supra, cum onere se subicendi quamprimum etiam in foro externo ad tramitem juris

Romano, du 14 juillet 1957, et dans les *Acta Ap. Sedis* (n° 10, 24 août 1957).

1° Le but de cette année jubilaire est de porter les chrétiens « *à voir un exemple dans les hautes vertus de la Mère de Dieu et à les imiter de leur mieux* ». Afin de les encourager davantage, une Indulgence jubilaire, donc plénière, est accordée, sous certaines conditions, aux pèlerins de Lourdes. En effet, l'ensemble des circonstances individuelles, ou collectives, ou sociales du pèlerinage favorisent les dispositions intérieures du chrétien, pour le mettre mieux à même de profiter des faveurs que l'Eglise lui accorde. Mais c'est finalement dans la mesure de ferveur de charité qui anime ces dispositions que le gain de l'indulgence, surtout plénière, est assuré ; il n'est pas le résultat automatique de l'accomplissement extérieur des conditions posées.

Aussi, — quoique l'indulgence jubilaire ne leur soit pas concédée, — les chrétiens qui ne peuvent se rendre à Lourdes sont invités à honorer N.-D. « partout où l'on vénère notre très aimante Mère céleste », bourgs, villes, villages ou hameaux, où sont élevés ses sanctuaires. Eux aussi comprendront mieux la dignité de Marie, leur piété envers elle s'augmentera et « les mœurs chrétiennes refleuriront ». Le but surnaturel de l'année jubilaire sera ainsi obtenu.

2° Il est remarquable que la véritable vie chrétienne ne se comprend pas sans la dévotion à Notre-Dame. Le début de la 1re partie de l'Encyclique le souligne expressément : « *Toute terre chrétienne est une terre mariale* ». Et le Saint-Père de marquer avec la multiplicité des sanctuaires illustres ou modestes, la variété, l' « admirable litanie » des vocables qui racontent les bienfaits de la Mère de Dieu. L'exemple des apparitions du XIXe siècle montre mieux encore, si possible, comment Marie est la collaboratrice de Dieu « pour restaurer le monde dans le Christ ».

Aussi la Constitution apostolique met-elle l'accent, dès l'abord, sur l'importance de la Messe et de la communion ; il est facile de remarquer combien cela coïncide avec le culte de l'Eucharistie à Lourdes, « où la piété envers la Mère de Dieu fit fleurir une remarquable et ardente piété envers le Christ Notre-Seigneur » disait déjà S. Pie X (12 juillet 1914) cité par l'Encyclique. Le même saint Pape déclarait (25 avril 1911) : « La gloire unique du sanctuaire de Lourdes réside en ce fait que les peuples y sont de partout attirés par Marie à l'adoration du Christ-Jésus dans l'auguste sacrement... » (Encyclique). On se souvient du Triduum de Messes (avril 1935) pour la clôture du Jubilé de la Rédemption, présidé par le futur Pie XII.

3° Le Message de Lourdes, accueili par tous les Papes depuis un siècle, est un appel à la pénitence à l'esprit de sacrifice, dans une intention de réparation et d'effort apostolique. Il faudrait mettre en pleine lumière, ici, les enseignements de la 2e partie de l'Encyclique : — *a*) appel à la Pénitence, à la prière pour les pécheurs dans l'espérance du pardon ; — *b*) conversion du cœur « de l'homme qui se reconnaît pécheur » car c'est là que « réside la vraie grandeur de cette année jubilaire »; — *c*) esprit et effort de charité ; — *d*) réaction contre le matérialisme doctrinal et pratique du monde moderne ; — *e*) formation de la conscience, entreprise courageusement par les prêtres ; — *f*) collaboration de tous à l'apostolat, mais principalement des âmes consacrées; — *g*) restauration, consécration de la famille chrétienne.

4° On notera la hiérarchie des intentions fixées par le Saint-Père :

a) retour des égarés à la vérité chrétienne ;
b) conversion des pécheurs ;
c) progrès des âmes fidèles, jusqu'à la sainteté;
d) paix du monde ;
e) liberté de l'Eglise.

Les fins surnaturelles essentielles passent avant les moyens normaux et désirables de l'activité de l'Eglise dans le monde.

5° *a*) L'Indulgence jubilaire ne pourra être gagnée qu'*une fois*, pendant cette année, et à Lourdes seulement.

b) Les pouvoirs des confesseurs désignés par l'évêque de Lourdes n'auront efficacité qu'au for interne et dans la collation même du sacrement de Pénitence. Si donc des fidèles ont encouru des censures aux conséquences externes, ils devront s'en faire relever suivant les règles ordinaires du droit.

Cette absolution au for externe est nécessaire, au préalable, pour ceux dont la censure aurait été nommément portée, ou dont elle aurait fait l'objet d'une déclaration publique. Toutefois, si tout scandale est écarté et s'ils sont disposés à faire tout ce qui est nécessaire pour être relevé au plus tôt de leur censure au for externe, l'absolution sacramentelle pourra leur être donnée sans attendre.

Ne sont exceptées de ces faveurs que des censures très rares : les cas réservés nommément au Souverain Pontife ; les cas réservés « *specialissimo modo* (cf. can. 2367, § 1 : *absolutio complicis*) ; la violation de la loi du célibat ecclésiastique (can. 2388, § 1) confirmée par les déclarations de la S. Pénitencerie en 1936 (cf. *Ami*, 1936, p. 659) et 1937 (cf. *Ami*, 1937, p. 515).

6° A côté des ouvrages, dont nous publions ci-dessous, la recension, on pourra se tenir au courant de la préparation et du déroulement de l'année jubilaire, à l'aide de différents bulletins ou revues. Signalons entre autres :

Lourdes-Informations, bulletin mensuel ronéotypé; le n°, 40 fr.; l'abonnement un an : 400 fr. Paris, 43, rue St-Augustin-IIe.

Cahiers Marials, n° janvier-février 1958 : « *Lourdes, fait d'Eglise* » [2] ; ils contiennent l'Encyclique « Le pèlerinage de Lourdes », un article de Mgr Théas et d'autres de divers théologiens et historiens, puis une bibliographie sur Lourdes et sur Ste Bernadette. Relevons dans l'article de Mgr Trochu « *Bernadette formée par l'Immaculée* », la note suivante :

« Détail trop peu connu, par décision du « Pape de l'Immaculée Conception » 1858 est une *année jubilaire*, une *année sainte*, une *année de prières publiques et de pénitence*, que Sa Sainteté Pie IX prescrit à l'univers catholique, « afin que sur tous les points du monde, le

[2] Publiés sous la direction des Pères Montfortains, 78, rue de la Tombe-Issoire, Paris-14e. (Un an : 500 fr. ; le n° 100 fr. ; C. c. p. Paris 15.842.63):

bien triomphe du mal ». Si quelqu'un eut alors reçu révélation que la Sainte Vierge allait apparaître en tel ou tel endroit de France ou d'ailleurs, il aurait pu conclure, vu les circonstances, que l'Apparition parlerait principalement de pénitence et de prière » (p. 73).

S. S. Pie XII ne parle pas autrement :

« De même que l'Immaculée, compatissante à nos misères mais clairvoyante sur nos vrais besoins, vient aux hommes pour leur rappeler les démarches essentielles et austères de la conversion religieuse, les ministres de la Parole de Dieu doivent, avec une surnaturelle assurance, tracer aux âmes la route étroite qui mène à la vie. Ils le feront sans oublier de quel esprit de douceur et de patience ils se réclament, mais sans rien voiler des exigences évangéliques. A l'école de Marie, ils apprendront à ne vivre que pour donner le Christ au monde, mais, s'il le faut aussi, à attendre avec foi l'heure de Jésus et à demeurer au pied de la Croix » (*Encyclique*).

BIBLIOGRAPHIE

R. LAURENTIN. — **Lourdes. Dossier des documents authentiques. — I. Au temps des seize premières apparitions : 11 février - 3 avril 1858. — 332 p. (16 × 25), 1.200 fr. — Paris, Lethielleux, 1957.**

M. l'abbé Laurentin, docteur en théologie et docteur ès-lettres, est professeur à l'Université Catholique d'Angers. Il a publié un certain nombre d'ouvrages importants sur la Sainte Vierge [1]. En 1955, il acceptait, sur l'invitation de Mgr Théas, de coopérer au succès du centenaire par un livre sur *la théologie* de Lourdes. Mais tout de suite son dessein s'amplifia. Parler de Lourdes en théologien supposait une étude historique sur les origines et les faits. M. L., qui n'était pas un novice en histoire, s'aperçut immédiatement que celle de Lourdes n'avait été écrite jusqu'ici que sur une *documentation* qu'il était nécessaire de compléter. Il se mit courageusement à la recherche des pièces d'archives, publiques et privées, et ses découvertes furent d'une telle importance qu'il résolut d'en publier les résultats. Tel est l'objet de ce premier volume, qui en annonce d'autres, puisque le sous-titre est ainsi libellé : « I. Au temps des seize premières apparitions : 11 février - 3 avril 1858 ».

Etait-ce donc par négligence que les historiens antérieurs n'avaient parlé de Lourdes que sur des renseignements incomplets ? Pas précisément. Il y a un « mystère des archives de Lourdes », qui se dérobaient à leurs recherches. Les principaux personnages administratifs présents à Lourdes au moment des apparitions reçurent un poste dans une autre ville. Leurs attitudes et leurs rôles en 1858 avaient été l'objet de discussions passionnées, aussi bien de la part des croyants qui leur reprochaient leur mauvaise foi que de la part des rationalistes, encore nombreux et voltairiens à cette époque, qui les accusaient d'avoir manqué à leur devoir de magistrats en n'étouffant pas dans l'œuf une nouvelle poussée de superstition. Pour éviter les imputations, selon eux calomnieuses, plusieurs de ces honnêtes hommes emportèrent avec eux tous les documents rédigés par eux au sujet de cette affaire. Ce fut le cas du commissaire Jacomet, du préfet Massy, du procureur impérial Dutour. Considérés comme des bien de famille, ces dossiers passèrent à leurs héritiers. Quand les premiers historiens de N.-D. de Lourdes en demandèrent communication une trentaine d'années plus tard, ils se heurtèrent à un refus, motivé par le droit et le devoir de défendre la réputation et même l'honneur de la famille.

Parfois encore ces précieuses liasses étaient passées d'un ministère à un autre, de la Justice à l'Intérieur ou aux Cultes, et dormaient dans leurs archives ou dans la poussière des grandes bibliothèques.

C'est à les retrouver que M. L. mit toute sa patience, son énergie, sa sagacité. La moisson fut très riche. Elle se compléta par un grand nombre de documents qui étaient conservés dans les milieux ecclésiastiques, à Tarbes, à Lourdes, à Garaison, à Nevers, etc. et qui n'avaient pas été complètement dépouillés, ou même étaient laissés de côté comme insignifiants. Les témoignages recueillis au cours des procès qui aboutirent à la canonisation de sainte Bernadette vinrent s'y ajouter.

Pour utiliser tous ces documents, il fallait les transcrire, les classer par ordre chronologique, les rapprocher les uns des autres, déterminer la valeur du témoignage de chaque pièce, aussi bien dans son ensemble que pour chaque affirmation de détail. De ce travail de critique et de classement, M. L. s'est acquitté avec autant de bonheur que de mérite.

Avant tout, il s'est attaché à dater chaque document, et à le qualifier : est-ce une « minute » (un premier jet, un brouillon, dont les ratures, bien que biffées par le rédacteur, contiennent souvent de précieuses indications) ; est-ce une « expédition » (texte mis au net pour être transmis à des supérieurs hiérarchiques et jusqu'aux ministres eux-mêmes); les destinataires ont-ils inséré en marge leurs observations ; etc. — Il y a eu aussi des copies, officielles ou non, de plusieurs de ces rapports : leur rapprochement s'imposait pour juger de leur fidélité. Enfin les textes écrits ne sont pas tout en histoire ; il y a aussi les souvenirs oraux, le milieu géographique, historique, social, racial qui apportent, si on sait les bien interroger, leurs lumières propres.

C'est dans cet océan de renseignements que M. L. s'est ingénié à mettre de l'ordre. Il l'a fait d'abord, au chapitre IV de son introduction générale, en donnant une « vue panoramique » (p. 51-67) de l'ensemble des événements qui encadrent les apparitions. C'est à ce tableau (provisoire semble-t-il, car l'auteur reprendra sans doute plus tard le récit détaillé des faits) qu'on gardera sous les yeux en parcourant, ou en étudiant le « Dossier des textes » qui occupe la majeure partie du volume (p. 73-312).

Ce dossier se divise en trois parties : 1° Il y a d'abord un « dossier préliminaire » (p. 73-151), qui va « des origines jusqu'au 11 février 1858 », nous faisant connaître, sur documents, ce qu'était la ville, quels étaient le caractère et les antécédents des personnages qui devaient avoir un rôle dans les événements (par exemple, le dossier au complet, constitué au ministère des Cultes en vue de la nomination de Mgr Laurence au siège épiscopal de Tarbes). — 2° L'auteur reconstitue ensuite, jour par jour, ce qui s'est passé du 11 au 21 février 1858, antérieurement aux premiers *documents* établis officiellement ; ce résumé occupe trois pages. — En 3e lieu viennent les « documents » écrits relatifs aux apparitions. Ils sont eux aussi reproduits jour par jour, à la date où ils ont été composés ou publiés qui est ordinairement plus ou moins *postérieure à la date des événements* qu'ils relatent. Ils concernent la période qui va du 21 février au 3 avril 1958. Il faut

[1] Rappelons notamment : *Le titre de Corédemptrice.* Etude historique. — *Court traité de théologie mariale.* — *Marie, l'Eglise et le sacerdoce.* I. « Etude historique. II. Etude théologique ». — *Sens de Lourdes.* Ces trois ouvrages ont paru chez Lethielleux.

Notre-Dame et la Messe au service de la paix du Christ. Chez Desclée de Brouwer.

Structure et théologie de Luc, ch. *I-II.* Chez Gabalda. Né « à la fin de la 1re guerre mondiale », à Tours ; décoré de la Croix de guerre avec deux citations en 1940 ; prisonnier pendant cinq ans en Allemagne, prêtre en 1946, il est depuis 1953 professeur de théologie à Angers et membre de l'Académie mariale internationale de Rome depuis 1955.

ici renoncer à analyser ou à résumer ces pages (157-313) que des tables très complètes permettent d'utiliser : Index des noms de personnes, des matières, des journaux de 1848 cités, des principales dates, et enfin table générale des matières, suivie d'une table des 3 gravures dans le texte et des 8 photographies hors-texte des personnes ou des documents.

L'auteur, qui donne dans ce livre la mesure de ses qualités d'historien, montre en même temps, sans l'avoir cherché sans doute, l'art avec lequel l'écrivain manie la plume, joignant la limpidité à la concision, le trait d'humour discret à l'exposé le plus technique, possédant la sûreté du regard que la masse des textes et des faits ne fait pas dévier un instant de la direction voulue par lui. Attendons avec confiance la suite du monument qui s'élèvera sur des fondations si solides et si parfaitement ordonnées.

Mgr Francis TROCHU. — **A Lourdes, les apparitions de Massabielle.** — In-12 de 140 p., suivies de 17 illustrations, 360 fr. — Lyon, Vitte, 1957.

Mgr Trochu qui nous a donné une intéressante vie de Ste Bernadette (voir *Ami*, 1957, p. 764) publie aujourd'hui, dans une élégante plaquette, le récit des dix-huit apparitions. Récit simple, objectif, où l'intervention du surnaturel s'affirme d'une façon irréfutable dans la simplicité même d'une histoire dont les détails s'enchaînent sous le sourire de la Vierge.

Au récit des Apparitions s'ajoute, en appendice, un tableau rapide de la date, de la durée, des témoins de chacune et de leur « ordonnancement » historique et spirituel.

Une abondante illustration permet de suivre, à partir de la première apparition jusqu'à nos jours, l'histoire de la Grotte, de son domaine, de la ville de Lourdes et des grands mouvements de foi que sont les pèlerinages.

Ce livre, d'une lecture facile et attrayante, est tout à fait indiqué pour le centenaire des apparitions. D'un prix abordable, les prêtres devront le recommander aux fidèles.

Marcelle AUCLAIR. — **Bernadette.** — 282 p. (13,5 × 20) (dont 80 en héliogravures), 980 fr. — Paris, Bloud et Gay, 1957.

Ce livre est publié sous le patronage du comité international du Centenaire des apparitions de Lourdes. Il s'ouvre par une lettre-préface de S. Em. le cardinal Feltin.

« Ce récit, dit Mme Auclair, n'est pas l'histoire de Lourdes, mais uniquement celle de Bernadette. Elle n'a qu'un but : la faire aimer dans sa vérité toute simple ». Ce but est atteint, et la figure de sainte Bernadette, son âme, son caractère, sa fermeté, son humilité, apparaissent à chaque page. C'est la période des apparitions qui a surtout retenu l'attention de l'auteur ; l'histoire des jours passés à Nevers est plus brièvement rappelée. Dans tout le récit, on retrouve les mots les plus significatifs de la jeune sainte, accompagnés par un commentaire discret, quelquefois même par une mise en scène, avec dialogue, qu'on ne trouve pas dans les documents, mais qui s'en inspire (par exemple p. 97).

Mme A. a su adapter son style à la gravité du sujet, faisant fi de toute littérature. On lit cet ouvrage avec grand intérêt. S'il ne remplace pas d'autres travaux plus approfondis, plus critiques, plus complets, il met du moins à la portée d'un public très étendu une image substantiellement fidèle de sainte Bernadette telle qu'elle vécut. Ce sera sûrement un des plus brillants succès de librairie de l'année mariale.

Jean GUY. — **La grotte, c'était mon ciel. Sainte Bernadette.** — 286 p. (13,5 × 19,5), 705 fr. — Paris et Tours, Mame, 1957.

L'auteur, une femme, est une compatriote de sainte Bernadette, et visite Lourdes chaque année. Elle aime, et se plaît à décrire les paysages pyrénéens où Bernadette a vécu ; elle connaît et cite volontiers le patois local. Son récit est basé principalement sur les notes prises par l'honnête Estrade, qui était « commis principal aux contributions indirectes » à Lourdes. Elle est fière de son arrière-grand oncle Barioge, « maître de poste » qui refusa au risque de perdre sa situation, de mettre à la disposition du commissaire Jacomet ses chevaux et ses équipages pour enlever de la grotte les objets pieux que les premiers pèlerins y avaient déposés. La vie de Bernadette, qui domine tous ces événements, est écrite avec beaucoup de cœur. Sa vie religieuse à Nevers n'est donné qu'en raccourci.

On aimerait tout louer dans ce livre sympathique. Il y a pourtant quelques imprécisions. P. 221, on nous parle de la « messe Pontificale » de « M. le Curé Peyramale » ; ailleurs (p. 242), c'est Mgr Journet qui devient « le P. Journet ». Il y a aussi un peu d'exagération poétique (p. 177, 181) ; et c'est beaucoup s'avancer que d'affirmer rondement que Bernadette « avait approfondi la vie et les écrits de saint Bernard » (p. 220). Pourquoi, dans toute la première partie du livre, a-t-on l'orthographe usuelle : « Massabielle », et à partir de la p. 164 jusqu'à la fin : « Massabieille » ? Il est difficile d'interpréter un changement si caractéristique comme une faute d'impression, quoique le livre en donne assez d'exemples.

Malgré ces défauts, on conseillera la lecture de cet ouvrage. Il garde sa note très pyrénéenne ; il fait bien saisir ce qu'il y a, chez Bernadette, de finesse naturelle, d'imperturbable bon sens, de force d'âme qui la mettaient de plain-pied à l'égard des exigences de son exceptionelle mission.

M. L. MARECHAL, O. P. — **Des visites de la Vierge à Lourdes au don de soi.** — 30 p. (14×21). — Nicolet (Québec, Canada). Centre marial canadien, 1957.

Après une vue générale sur la crédibilité et l'utilité spirituelle des apparitions, le P. M. trace une image de sainte Bernadette, rappelle ce qui justifie le culte de Marie, et explique le sens et la portée de la consécration à la Sainte Vierge. Ces pages pourront aider les prêtres à préparer les pèlerins, par quelques instructions, à leur pieux voyage, et à inviter ceux qui restent à faire leur « pèlerinage spirituel » ; les fidèles que la maladie ou le devoir retiennent à la maison pourront les lire et les méditer avec profit.

André de la TOURRASSE. — **Bernadette et la Dame de Lourdes.** Pièce en quatre actes. — 93 p. (11 × 17,5) ; prix non indiqué. — Editions de l'Amicale, 9, Bd St-Germain, Paris, 1957.

Cette pièce fait connaître indirectement les événements de Lourdes du 18 février 1858 jusqu'à juin 1959 « La Dame » ne paraît pas sur la scène, mais, avec Bernadette, six rôles d'hommes et trois de femmes, personnages historiques de l'entourage de Bernadette ; l'auteur y a ajouté deux hommes et deux femmes « non historiques » comme il nous en avertit. C'est à nos confrères de juger, en se procurant un exemplaire, si cette pièce correspond aux ressources dont ils disposent, en fait de local et d'acteurs.

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

LA JEUNESSE DE VICTOR HUGO
et ses origines religieuses

« On publie toujours, on publiera longtemps encore du Victor Hugo, on n'en finira certainement jamais. « On a beaucoup écrit sur lui, et magnifiquement et misérablement », opinait Paul Valéry. Magnifique ou misérable, chacun porte sa pierre au tumulus du grand Mazeppa. Et les « hélas ! » les plus navrés sont restés impuissants à dévier la procession... »[1].

Ils le seront d'autant plus qu'un nouvel admirateur et historien vient de prendre la tête de cette immense « procession »[2] et, si l'on ose écrire, de l'aiguiller sur une voie nouvelle. Il est bien tard pour parler des deux thèses soutenues à la fin de juin 1954, par M. le chanoine VENZAC, professeur à l'Institut catholique de Paris où il a succédé dans la chaire de Littérature Française à un autre maître éminent, Mgr Jean Calvet. Simplement dactylographiées, ces thèses ne furent imprimées que postérieurement, et l'on conviendra que la lecture intégrale et annotée de ces 1200 pages — une lecture qui « paie » — n'allait pas sans exiger de longues heures de travail. L'auteur qui a consacré quinze années de patientes recherches à l'élaboration de cette étude magistrale excusera mieux que quiconque notre retard à la présenter comme elle le mérite.

En abordant son sujet, M. Venzac se proposait uniquement de savoir quelle avait été la pensée du poète en ses débuts et quelles influences s'étaient exercées sur l'écrivain. Tous les lecteurs de Victor Hugo ont présent à la mémoire les deux vers fameux :

J'eus dans ma blonde enfance, hélas ! trop éphémère,
Trois maîtres : un jardin, un vieux prêtre et ma mère...

D'autre part une légende tenace et l'enseignement courant sur les origines religieuses de Victor Hugo veulent que le poète, d'abord catholique et royaliste, soit devenu dans la suite libéral en politique et en religion. Les nombreux historiens des lettres qui ont écrit sur le sujet se partagent en trois groupes : les uns disent que le poète à ses débuts fut nettement catholique et royaliste ; les autres qu'il fut royaliste et incroyant ; d'autres encore qu'il fut royaliste et en même temps catholique et voltairien. Les deux principales tendances étaient jusqu'ici représentées par deux bons historiens du début de ce siècle, M. Christian Maréchal concluant au *oui*, M. Pierre Dubois, penchant pour le *non*[3].

Victor Hugo lui-même a varié dans les textes surabondants où tantôt il raconte simplement, tantôt juge ou désire justifier les opinions ou « illusions » de sa jeunesse. Les ouvrages qui auraient dû normalement apporter la lumière, le *Victor Hugo raconté*, *Littérature et philosophie mêlées* ne font qu'accroître l'obscurité. « J'ai commencé, comme tout le monde, par être catholique et royaliste », a-t-il écrit à la fin de sa vie. Et il parle à plusieurs reprises de l' « éducation cléricale » qu'il aurait reçue.

M. Venzac a repris le problème sur de nouveaux frais, c'est-à-dire par l'examen d'une situation historique très spéciale. Ses recherches lui ont permis de découvrir des documents nouveaux, d'acquérir une quasi certitude et de mettre tout son talent à la faire partager. Son ambition « serait d'apporter la preuve que ce « catholicisme », loin de couvrir uniformément l'enfance et la jeunesse de Victor Hugo, a un commencement, facile à dater avec précision ; qu'il n'est observable que sur une durée très brève, et, à l'intérieur de ces étroites limites, seulement dans quelques très rares textes poétiques, jamais dans la vie de l'auteur ; qu'enfin il disparaît de lui-même sans que le jeune écrivain ait jamais eu conscience d'une adhésion ; qu'en fait, tout provient d'une très complexe solidarité, alors indiscutée dans un certain milieu politique et la religion, complexe au point de devenir plus tard inintelligible à l'écrivain lui-même, qui finit par n'y plus voir que bizarrerie, contradiction, dialogue de tous les contraires... » (*Origines...*, 22).

C'est à une véritable « reconstitution archéologique » (*Maîtres...*, 207) que le nouveau biographe va procéder. Et il ne cache pas le plaisir de la découverte : « Quel délice, pour l'historien, de pouvoir lever ces couches archéologiques superposées » (*Origines...*, 587). Poursuivies contre vents et marées « malgré cet invincible entêtement de l'histoire à soulever des obscurités » (*Maîtres...*, 374), ses recherches l'entraîneront « d'Espagne à Besançon et en Italie ». « A qui la faute, s'écrie-t-il, si les textes posent de ces problèmes ? » (*Maîtres...*, 431). Il n'obtient parfois qu'un petit nombre de renseignements et d'un intérêt minime; d'autres fois une chance extraordinaire met sur la piste le fin limier (*ibid.*, 85 et 89). Sa plus belle, sa plus précieuse découverte sera assurément celle du premier cahier de vers de Victor Hugo qu'avaient vainement recherché Mme Daubray, G. Simon

[1] Géraud VENZAC, professeur à l'Institut Catholique de Paris, docteur ès-lettres. **Les Origines religieuses de Victor Hugo.** — Grand in-8 de 680 p. En hors-texte, 8 documents inédits, 1.860 fr. Bloud et Gay, 1955. — **Les Premiers Maîtres de Victor Hugo,** 528 p. et 8 planches, *ibid.*, 1956.

Pour abréger, nos citations porteront la simple mention *Origines...* ou *Maîtres...* La première se réfère à *Maîtres...*, 367.

[2] On aura quelque idée de son ampleur en parcourant le tome neuvième de la monumentale *Bibliographie des Auteurs modernes de langue française* (1801-1948), rédigée par Hector TALVART et Joseph PLACE. Horizons de France, 1949. Hugo y occupe exactement 300 pages (Huysmans qui vient à la suite compte 47 pages). Sur ses 300 pages, la liste des œuvres occupe 50 pages de typographie serrée sur deux colonnes; celle des ouvrages à consulter s'étend sur 78 pages, à raison de 25 ouvrages en moyenne par pages, soit plus de deux mille au total, à quoi il faut ajouter les ouvrages anonymes (trois pages et demie). Les articles à consulter sur l'œuvre remplissent 41 pages, les articles sur l'homme et la vie, autant, les articles anonymes trois, les numéros spéciaux, une page et demie, les articles à consulter au fonds Rondel, 26...

[3] Christian Maréchal. *Lamennais et Victor Hugo*, Savaète, 1905 ; *La Jeunesse de Lamennais*, Perrin, 1913 (720 p.). — Abbé Pierre Dubois, *Victor Hugo, ses idées religieuses de* 1802 à 1825 (thèse), Champion, 1913 (402 p.).

et P. Meurice. Il en a donné ailleurs une description critique.

Partout domine chez l'historiographe le souci de la probité et de l'exactitude. Il passe des journées entière à compulser de vieux plans cadastraux (*Maîtres...*, 153)[4]. Il décrit longuement les milieux et les hommes parmi lesquels son héros a vécu. Il prend en défaut les auteurs de dictionnaires biographiques, Quérard, Michaud et autres, et conclut non sans ironie : « Ils m'ont laissé le soin de rechercher les éléments de solution » (*Maîtres...*, 142). Il comble des lacunes, grâce à des « documents moins inédits que délaissés et morts, parce qu'il était jusqu'ici absolument impossible de les reporter sur un nom tant soit peu intéressant pour l'histoire » (*ibid.*, 107). Ne lui est-il pas arrivé de découper le premier, à la Bibliothèque Nationale, les feuillets d'ouvrages que personne ne songea jamais à ouvrir (*ibid.*, 202 et 471). Mais quelle joie et quelle récompense de découvrir un ami « au tournant de plus d'une page » que personne ne feuilleta avant lui, ou sous une couche d'abondante poussière, « garantie de la conservation religieuse de ces papiers » ! (*ibid.*, 141). Quelle satisfaction aussi de fixer l'identité, certains détails biographiques, la date de la mort de tel ou tel des maîtres de l'écrivain ! (*ibid.*, 60). Il pousse même la coquetterie jusqu'à relever d'infimes détails physiques (*ibid.*, 296 note). S'il se penche aussi sur les variantes des textes, les « tant maudites variantes », c'est parce qu'elles sont des « sources de lumière » (*ibid.*, 339). Même souci de débrouiller « l'inextricable imbroglio chronologique » auquel aboutissent parfois des récits qui « télescopent » plusieurs mois d'une année (*Origines...*, 536). Il lui arrivera d'échouer dans son enquête et il avouera par exemple ne pas se consoler d'ignorer « de quel œil, dans son obscure vieillesse », tel ou tel des maîtres de Victor Hugo « suivit l'éblouissante ascension de son ancien élève » (*Maîtres...*, 175)[5].

[4] André Billy a rendu un spécial hommage à son « évocation minutieuse et piquante du vieux Paris » (*Livres de France*, fév. 1956).

[5] Cet exposé ne va pas sans quelques longueurs, plusieurs redites et quelques faiblesses de style dont l'auteur s'excuse en disant qu'il se laisse parfois emporter « dans le sens de sa crue spontanée » (*Maîtres...*, 207). J'imagine que ses notes, si abondantes et si curieuses — si toutefois elles figuraient dans les exemplaires dactylographiés de la soutenance — ont dû plus d'une fois faire sourire les membres de son jury. Il prend une sorte de plaisir gamin à rapporter les mésaventures ou les « mots » de ses héros (*ibid.*, 99 et 101), et à recueillir d'aimables facéties, comme cette expression échappée en pleine Chambre des députés à Royer-Collard : « Je vais pénétrer dans les entrailles de la discussion et je m'y placerai sans dissimulation » (*ibid.*, 316). Non moins amusantes, telle remarque sur « les familles d'esprit » du point de vue de la bouffonnerie écolière (*ibid.*, 359) ou telle réflexion malicieuse sur « nos climats hégéliens, kierkegaardiens ou heideggériens » (*ibid.*, 321)...

S'il était permis de prendre son érudition en défaut, nous signalerions à l'auteur que Fresnes-sur-*Oppence* (*Maîtres*, 240) s'appelle en réalité « Fresnes-sur-Apance » (Haute-Marne). Pays d'origine du philosophe « abbé » Maugras.

Depuis la publication de sa double thèse, M. Venzac a poursuivi ses recherches d'archives qui lui ont permis de présenter *Jeux d'ombre et de lumière sur la jeunesse d'André Chénier* (Gallimard, 1957, 336 p., 750 fr., et d'identifier le modèle de l'héroïne de Flaubert dans *Au pays de Madame Bovary*, Plon, coll., « La Palatine », 1957. Voir la présentation par l'auteur lui-même dans *L'Enseignement chrétien* de juin-juillet 1957. Peut-être nous donnera-t-il l'occasion de parler à notre tour de ces deux ouvrages. Sur le premier, voir *Figaro littéraire* du 28 décembre dernier, et *France Catholique* (20 décembre).

« Ma Mère Vendéenne »

L'apport de M. Venzac a été considérable, surtout en ce qui concerne les études du jeune Victor. Il en ressort que, par la volonté de sa mère, il ne fut jamais confié à des maîtres de l'enseignement public qui, sous la Restauration, était confessionnel, mais à des maîtres déistes. Nous le verrons tout à l'heure : sur le rôle de la mère de Victor Hugo, M. Venzac est formel. Il importe de résumer les pages qui lui sont consacrées.

« Ma mère vendéenne ! » Est-ce à dire qu'elle ait été royaliste et catholique à l'époque de la chouannerie ? Pas du tout. En ce temps-là, Sophie Trébuchet habitait Nantes qui était pour l'Ouest la principale place d'armes des républicains. Elle y était libre. Sa tante, M^me^ Robin, qui l'avait recueillie, ne fut pas plus qu'elle suspectée. Toute leur parenté offrait les meilleures garanties de civisme. Le grand-père maternel de Sophie, René-Pierre Normand, était même un fieffé jacobin, nommée par Carrier membre du tribunal révolutionnaire. Son fils François était comme lui patriote et sans-culotte, et sa femme devint la maîtresse de Carrier.

Il aurait donc fallu qu'à Nantes Mme Robin et sa nièce entretinssent seules, malgré cet entourage familial, des idées politiques et religieuses contraires. C'est fort peu probable. En 1794, toutes deux quittent Nantes pour Châteaubriant, ville républicaine et jacobine où règne la Terreur et s'installent dans un quartier généralement habité par une bourgeoisie passée, dès le début, à la Révolution. Là encore, l'entourage immédiat de Sophie est résolument républicain.

Mais le véritable pays de la mère de Victor Hugo est Auverné et c'est de lui qu'elle gardera le plus de souvenirs. A Auverné se situe La Renaudière, propriété de famille des Trébuchet à laquelle Sophie, sans l'avoir habitée d'une façon suivie, restera très attachée. A La Renaudière se rapporte la vieille tradition qui veut que, jouant le double jeu, elle ait amené les « bleus », confiants en son civisme, dans de sanglantes embuscades au profit des chouans, dont plusieurs comme le chevalier Le Maignan et Scépeaux, étaient ses voisins, ses amis. Mais on ne peut établir aucun fond sur ces traditions « orales » qu'aucun fait précis n'étaye et qui se détruisent les unes les autres.

Suivant une autre tradition, Sophie aurait sauvé « douze prêtres ». Douze !... En comptant bien on en dénombrerait peut-être trois : l'abbé Defermont, frère du futur comte de l'Empire, qu'elle aurait prévenu, un jour de messe clandestine en plein air, sur la route de Châteaubriand à Auverné, de l'arrivée des « bleus », ainsi qu'un autre abbé, son cousin germain, chouan militant, qui s'était réfugié à Le Renaudière, avec le vicaire d'Auverné, l'abbé Bédard. Une seule chose demeure certaine : la tante Robin et sa nièce ont toujours habité parmi des républicains sans jamais être inquiétées.

Il convient d'ajouter le mariage de Sophie avec le major Hugo qu'elle avait rencontré on ne sait où au juste. Venant de l'armée du Rhin, Hugo était entré à Nantes en juillet 1793. Il tint garnison à Châteaubriant à partir de novembre 1795. Il parcourait le pays à la poursuite des chouans et escortait les convois militaires. On lui attribue la responsabilité du massacre de deux cent dix paysans du Bouguenais. Sophie l'épousa en 1797, malgré l'opposition tenace de son grand-père. Le mariage eut lieu à Paris, en présence de son frère Marie-Joseph qui sympathisait avec le major. Une lettre de lui à elle, datée de 1805, pose un petit problème que M. Venzac n'a pu résoudre : « Rappelez-vous, écrit-il, quand je *dus* vous épouser !... » Quelle put bien être cette contrainte ? Elle ne permet pas, en tout cas, de reconnaître en Sophie une « vendéenne ».

Victor Hugo a raconté à sa femme que sa mère haïssait Napoléon et que la restauration des Bourbons l'avait comblée de joie, mais les seules opinions qu'il lui eût connues ont été celles de la fin de sa vie. Sur sa jeunesse bretonne ou vendéenne, elle ne paraît pas avoir été bien explicite. Comment aurait-elle pu l'être ? Ses souvenirs de jeune fille se résumaient sans doute dans la dévastation de son pays par les « bleus » et les chouans. Ses convictions de 1814 n'avaient pas grand chose de commun avec ce qu'elles avaient pu être vingt ans auparavant.

Dans l'intervalle, il y avait eu La Horie. Et c'est toute l'explication du « royalisme » de M^{me} Hugo, si l'on en croit M. Venzac. Jeune général républicain, La Horie avait lié sa fortune à celle de Moreau. Bonaparte le mit à la retraite. Il refusa sa pension et se rangea parmi les opposants. On l'accusa à tort ou à raison d'avoir conspiré avec Cadoudal. Condamné à mort par défaut, il mena pendant six ans une vie errante d'homme traqué, jusqu'au jour où Savary le fit arrêter et enfermer au donjon de Vincennes. Mêlé aux conciliabules qui devaient aboutir à la conspiration de Malet, il tomba le 29 octobre 1812 sous les feux du peloton d'exécution.

Sophie l'avait connu dès 1799. Elle devint sa maîtresse dans l'hiver de 1802. Elle le cacha aux Feuillantines, et c'est elle qui, en allant le voir à Vincennes, lui aurait persuadé d'entrer dans la conspiration de Malet. Quel profit pensait-elle tirer de lui ? L'échec fut en tout cas lamentable et le résultat tragique. Elle avait tout perdu : son mari, le général Hugo, en disgrâce; son amant, La Horie, fusillé. De quoi évidemment devenir la « vendéenne » qu'elle n'avait jamais été.[6]

* *

« Un vieux Prêtre »

De l'enfance de Victor Hugo, de son milieu familial, de la personnalité de sa mère, de ses études, de ses premiers maîtres, presque tout restait encore dans l'ombre ou prêtait à des interprétations contradictoires. L'abbé Venzac a reconstitué minutieusement ce premier « climat » si important pour la formation de l'homme.

Le premier maître de Victor Hugo fut Antoine-Claude de la Rivière, « un vieux prêtre », a-t-il précisé ; jusqu'ici, on avait beaucoup hésité sur son identité, à croire qu'il était un mythe parmi les autres mythes créés par le poète. Un historien a même cru reconnaître dans ce nom un simple pseudonyme. M. Venzac prouve son existence historique et donne son adresse exacte. A leur recherche, il a « perdu nombre d'après-midi dans ce que Lanza del Vasto appelle quelque part les chiffres pierreux et les papiers déserts, c'est-à-dire, en clair, les liasses dites poudreuses des Archives nationales et autres » (*Maîtres...*, 58). M. Venzac a rendu passionnante l'enquête qui fut pour lui aride. Elle ne conclut pas. Il est possible que, sans être prêtre, La Rivière (ou de La Rivière ou Delarivière) ait été « confrère » de l'Oratoire. Rien ne le prouve ; son nom ne figure pas aux archives dudit Oratoire. Toute la partie de sa vie antérieure aux Feuillantines[7] reste une énigme. De 1825 à 1839 on perd à nouveau sa trace.

Etabli instituteur primaire 225, rue Saint-Jacques, il devint aveugle, fut réduit à accepter du ministère un secours de cinquante francs et de l'hospice des Quinze-Vingts une pension de cent cinquante francs comme « aveugle aspirant » ou « aveugle externe ». M. Venzac a fait aux Archives des Quinze-Vingts « une petite découverte très émouvante », celle d'une intervention du « baron » Hugo, c'est-à-dire de l'ancien élève en faveur de son premier maître. Cette pièce inédite est reproduite à la page 65. « Suprême témoignage d'une longue fidélité ».

> Le prêtre, tout nourri de Tacite et d'Homère
> Etait un doux vieillard...[8]

Ce n'est pas cependant aux Quinze-Vingts qu'il finit ses jours, c'est à l'hospice de Bicêtre, appelé aussi l'hospice de la Vieillesse-Hommes. Il y entra le 9 janvier 1830 et y mourut huit jours plus tard d'apoplexie. M. Venzac se demande plus loin à qui Hugo doit sa « dette humaniste » et estime qu'il est redevable de sa « culture latine à son premier instituteur, au seul maître pour qui il ait gardé quelque tendresse, le bon M. de La Rivière » (*Maîtres...*, 167). Et il propose l'érection d'une plaque commémorative sur la maison habitée par lui de 1809 à 1815, tout en regrettant le peu d' « influence édilitaire » d'un « malheureux auteur de thèse ».

Un autre maître sur lequel ont porté les recherches de M. Venzac est l'abbé Cordier de Saint-Firmin, maître de pension rue Sainte-Marguerite, et c'est pour nous l'occasion d'apprendre bien des choses intéressantes sur le régime des pensions et des institutions sous le Premier Empire et la Restauration. Détail curieux : c'est l'abbé Cordier qui, à la loge des Neuf-Sœurs, avait organisé la cérémonie d'initiation de Voltaire. Et c'est lui encore qui organisera, le 28 novembre 1778, la solennité non moins fameuse de son « Apothéose ». Et l'auteur de poursuivre ses recherches dans une collection de *Mémoires secrets* que personne ne feuilleta avant lui, et dans la « forêt vierge » des Archives

[6] M. Venzac est revenu sur la question dans la *Revue du Bas-Poitou*, janvier 1956.

[7] A l'histoire de celles-ci, l'auteur promet un « supplément » spécial.

[8] *Les Rayons et les Ombres*, XIX.

des Incurables d'Ivry et dans celles de l'Assistance publique qui ne lui « ont pas livré la preuve irréfutable de se qu'[il] cherchait », à savoir le lieu et la date de sa mort (*Maîtres*..., 142).

Sa pension étant clandestine n'avait pas reçu l'investiture officielle. Elle ne l'obtint qu'en 1817 quand elle fut reprise par Emmanuel de Cotte de qui M. Venzac retrace également la carrière. L'établissement de la rue Sainte-Marguerite était d'ailleurs bien modeste : quatre pensionnaires et des leçons payées, « par mois, et au tarif fort, cinq francs, mais souvent aussi, et toujours par mois, 1 fr. 50 ». Rien d'étonnant que ce M. de Cotte ait quitté, après douze ans d'efforts infructueux, l'enseignement privé pour l'enseignement public. Donner des répétitions de mathématiques et « persécuter ce Victor Hugo qui perd son temps à faire des vers » ne nourrit vraiment pas son homme.

Pensionnaire chez « M. Decotte », Hugo fit à Louis-le-Grand ses années de philosophie et de mathématiques comme « externe ». Ici du moins les recherches sont faciles, tant les « annales propres » du célèbre collège de Clermont ont été déroulées avec le soin le plus minutieux par les historiens et par deux de ses maîtres, à un siècle d'intervalle. Toute l'attention de M. Venzac se porte ici sur Jean-Baptiste Maugras, le professeur de philosophie de Victor Hugo, et disciple attardé de Condillac.

L'Élève Hugo

La seconde partie des *Premiers Maîtres*... est consacrée aux études secondaires de Victor Hugo. Celles-ci furent « quelque peu disloquées et dispersées aux quatre vents de la guerre d'Espagne, de l'Invasion, des Cent jours et des... dissentiments de ses parents ». Il ne semble pas que cette irrégularité ait nui à la qualité des « études ». De très bonne heure le latin de ses thèmes aura par endroits l'aisance et l'ampleur presque de Tite-Live ; ses tout premiers écrits datent de ses onze ans et ce sont des vers. Il entre en philosophie à quatorze ans, parmi des camarades qui sont de deux ou trois ans plus âgés que lui, se classe rapidement dans le peloton de tête, et à ses heures de loisir, traduit en excellents vers français une page et parfois tout un épisode de Virgile...

« Obéissant et travailleur, comment introduire ces deux mots dans la biographie d'un poète ? » (*Maîtres*... 289). Victor Hugo le fut pourtant, quoi qu'il en ait dit plus tard. N'est-ce pas la « mode, chez les poètes, de nous confier qu'ils furent au collège de fort mauvais sujets ? La conséquence obligée de ce petit mensonge de leur coquetterie, c'est la petite vilenie d'une ingratitude pour leurs anciens maîtres » (*ibid.*, 267). Et l'on sait comment le poète vitupèrera plus tard contre les cuistres, marchands de grec et de latin...

Il n'en reste pas moins que le poète fut un bon élève. Ce fut même, « très exactement, un fort en thème », contrairement à l'opinion commune qui « édicte l'incompatibilité contraire »[9]. M. Venzac montre par des exemples frappants — Hugo savait par cœur six mille vers latins, empruntés principalement à Virgile, Horace et Juvénal — la connaissance approfondie qu'il avait du latin et de son maniement. Horace restera son « patron littéraire, moral, philosophique » (p. 391). Toute son éducation « se rattache à la très vieille tradition française classique » et permet de « conclure, en définitive, à une lente et très efficace imprégnation ici et là, par la langue et par la littérature latine ». « Il y a coup double, conclut à son tour le biographe, la poésie latine n'en prépare que mieux le poète français » (p. 394).

La philosophie jouera également un grand rôle dans sa formation. M. Venzac en décèle les effets dans l'étude attentive d'un précieux cahier qui représente le cours de philosophie dicté par le professeur Maugras à ses élèves en 1816-1817 (p. 306 et 323). Telle figure (celle de l'abbé Taillefer) lui avait déjà permis d'évoquer « tout un climat pédagogique », « toute une atmosphère intellectuelle et morale » qui « explique le Victor Hugo critique et le Victor Hugo moraliste, tous deux si spontanément classiques, des premières poésies du *Conservateur littéraire* » (p. 195).

Et pourtant, M. Venzac en arrive à conclure que la « dette humaniste » de Victor Hugo à l'endroit de ses maîtres est peu appréciable (p. 167). Si ses maîtres, aucun de ses maîtres, pas même ce Biscarrat qui lui prodiguera « des conseils littéraires dictés par une amitié très attentive et très bienveillante », ne sont à l'origine de sa vocation poétique, on n'en peut dire autant de ses années de pension qui créèrent autour de lui « les conditions les plus favorables qui fussent, de solitude, de loisirs et d'ennui » (p. 327). Hugo s'est fait lui-même :

> « Ce qui, dans son cas, est absolument singulier, c'est la conciliation, réalisée comme une chose toute naturelle et sans emprunt à la ruse ou à la duplicité ou à l'hypocrisie, de ces deux attitudes d'ordinaire inconciliables : d'une part, l'obéissance aux lois et décrets de son groupe social ; d'autre part, la personnalité la plus irréductible, en tout ce qui touche, soit pour la décision de principe, soit pour les moyens pratiques de la réaliser, à l'orientation intérieure de sa vie individuelle » (p. 289).

Cinq écrivains contribueront principalement à sa formation littéraire : Racine et Boileau, Voltaire, J.-B. Rousseau et l'abbé Delille. Ses « trois patrons » seront Voltaire, Chateaubriand et Nodier. Mais notre distingué critique souligne fortement « ce fait très assuré que Victor Hugo ne procède pas de Chateaubriand » et il établit cette distinction subtile :

> « En Chateaubriand, Victor Hugo ne voit pas d'abord l'écrivain ! en Voltaire, il n'est pas sûr qu'il ait jamais aimé l'homme. Voltaire représente pour lui une œuvre littéraire ; Chateaubriand c'est, dans l'action et la vie comme dans les lettres, le destin d'homme qu'il rêve de vivre à son tour » (*Maîtres*..., 335).

Il fut « classique » dans la double acception du terme, au sens scolaire comme au sens littéraire. Il est resté « écolier », pendant toute sa vie, par tout un aspect de son esprit et de son art. Il fit ses écoles et d'écolier et de poète, dans la pure doctrine, dite classique, qui, de Boileau à La Harpe,

[9] « Quand ses fils à leur tour, comme lui, mieux que lui, cueilleront, comme on dit, des lauriers au Concours général, quand Charles par exemple y obtiendra très précisément le premier prix de thème, Victor Hugo n'y verra pas... une catastrophe familiale » (*Maîtres*..., 288).

s'était peu à peu fixée en canons rigoureux. Il osera dire plus tard : « Il n'y a qu'un classique dans ce siècle, un seul, entendez-vous bien ? C'est moi ». Entendons plus exactement qu'il fut et demeura disciple de Voltaire et de Condillac, à qui il est redevable de la méthode, de l'ordre et de la clarté classique. Le poète qui, en d'autres temps, dira tant de mal de ses « classiques » les a conservés précieusement et on les retrouve dans la bibliothèque de Guernesey, place des Vosges et dans les collections Louis Barthou. Des notes très érudites nous renseignent sur les auteurs de ces manuels. « Ces gens-là (les auteurs du Progamme), dit malicieusement M. Venzac, sont créés et mis au monde, non pas pour être lus des écoliers, mais pour pouvoir recueillir sur leur nom concret ces grandes colères générales que tout honnête homme se doit plus tard d'entretenir contre les études du collège » (*Maîtres...*, 330).

Mais il crut surtout à l'art et à la poésie. Il n'a jamais admis qu'il y eût plus beau travail, vocation plus sainte, plus beau métier que la poésie. La poésie, le vers, la rime : humbles moyens matériels de son rayonnement de prophète. « Pas de plus abondante ni de plus magnifique anthologie de toutes les figures de rhétorique que l'œuvre entière de Victor Hugo. Pas de poésie plus savante, mais mieux encore, pas de prose plus étudiée et plus artiste que la prose de Victor Hugo » (*Maîtres...*, 351). On trouvera d'autre part dans le premier volume une étude très poussée de l'évolution de la pensée de Victor Hugo sur le poète, « prophète et prêtre » (*Origines...*, p. 580-589).

M. Venzac n'en signale pas moins la persistance d'un goût profond « pour la préciosité dans la bouffonnerie, pour la caricature sentencieuse, pour l'affectation d'éloquence et de pédantisme dans la plaisanterie » ; cette « verve du tempérament qui se déverse ou s'ébroue si volontiers dans la prodigalité verbale, l'éloquence sonore, qui prétend bien amuser et étonner, mais s'étonne et s'amuse d'abord elle-même » ; cette « gaîté vraiment facile et innocente qui représente le plus constant Hugo de tous les Hugos » ; ce « robuste humour », cette « si franche truculence et succulence de la verve », devant laquelle il s'avoue sans défense et qu'il désigne comme un trait capital du poète et de l'homme. (*Maîtres...*, p. 357-365). Le bilan de son « humeur littéraire et personnelle » s'établirait ainsi : — pour les vingt-cinq premières années, nuance de pédantisme et de bel esprit ; — de *Cromwel* à l'exil, accentuation de la libre verve, de la gaieté bouffonne et, quoi qu'on en dise, de l'esprit ; — enfin, après l'exil et par accès, jovialité débridée, et plus continûment une sorte de ton mi-plaisant mi-grognon, qui est resté le timbre propre de Hugo que la postérité a retenu (*ibid.*, 366).

* *

La Religion de Victor Hugo

A la soutenance de la thèse, M. Maurice Levaillant a heureusement résumé les découvertes et la pensée de M. l'abbé Venzac en ces termes : « Hugo avait la religion de sa mère, laquelle n'en avait point ». Ce que nous avons dit plus haut de la « vendéenne » est suffisamment édifiant.

« O impuissance de l'histoire à modifier le cours de l'Histoire, s'écrie l'auteur. Malgré l'histoire, éternellement, Hugo sera un poète chrétien. Malgré l'histoire, l'enfance de Victor Hugo, éternellement, sera royaliste et « catholique » (*Origines...*, 501). L'on sent qu'il touche ici au point le plus délicat de son analyse : cette inextricable connexion qui s'établit sous la Restauration entre la « monarchie » et la « religion ». Le royalisme exige le catholicisme, comme le catholicisme exige le royalisme. De même qu'un « homme monarchique » ne peut qu'être en même temps un « homme religieux », de même il n'est de poésie que monarchique. On sent l'arbitraire d'une théorie que Lacordaire dénoncera lui-même en flétrissant « l'hypocrisie de la Restauration ».

Qu'il y ait ici ou là quelques affinités — M. Venzac risque le mot très moderne d' « apparentement » — entre la poésie et la religion et la foi, on se garde bien de les nier et pas davantage de les passer sous silence, mais on marque nettement les dissonances. Hugo parle volontiers la langue chrétienne — dans les *Odes* notamment — en bon romantique admirateur des *Martyrs*, en bon disciple de l'école nouvelle. Toutefois, cette langue, « ce n'est pas une conversion chrétienne qui l'apporte », mais une conversion littéraire à la doctrine du *Génie du Christianisme*. « Chrétien littéraire », lui-même s'est défini en ces termes. Au catholicisme il empruntera ses thèmes, plus poétiques que tous les autres, souvent une émotion sacrée et son sens du mystère qui compte davantage pour lui que sa vérité.

M. Venzac aboutit à la conclusion suivante : « Elevé, pour parler comme Lamennais précisément à cette époque, dans l'indifférence en matière de religion ; jusqu'en 1820, nulle part, ni dans sa biographie ni dans son histoire littéraire, aucune intervention ni de la religion catholique ni de la foi chrétienne : tel est le sens que nous avons affecté à ce terme douteux, mais employé par Hugo tout le premier, de *voltairien* » (*Origines...*, 361).

Ce qu'on a voulu appeler la « conversion de 1820 » — par une sorte de « mutation brusque » — offre, selon l'auteur, trois modalités : — elle est essentiellement, pour ne pas dire uniquement, d'origine politique ; — si elle s'exprime sur quelques rares points, en termes catholiques, c'est sous une influence exclusivement littéraire ; — elle fut un instant, mais plus tard, invitée du dehors à prendre valeur catholique. M. Venzac étaye solidement sa triple démonstration. Impossible de le suivre ici dans tous les détails.

Notons seulement quelques points : Victor Hugo ne perd jamais de vue le prolongement religieux des problèmes soulevés par le Progrès, « et le Progrès, pour lui, n'a de sens que dans la Rédemption finale, par Dieu, de l'Univers » (*Origines...*, 418). Quant aux contradictions de l'œuvre, de la pensée et de la vie, elles s'expliqueraient par un drame : « Victor Hugo a senti avec la même force les raisons de croire en l'homme et de le mépriser » (*ibid.*, 419) — et par la « conviction que sa mission de prophète religieux n'aboutirait pas de son vivant » (*ibid.*, 420).

Toute sa vie, l'optimisme pratique de sa robuste volonté s'alliera avec le pessimisme de sa philo-

sophie morale. Il ne rejette ni la Providence ni la prière. Mais on voit assez les limites de cette confiance. « Assez religieux, là encore, pour que le « chrétien » ne soit pas invraisemblable ; mais pas exactement chrétien. Et, si l'on se tenait à la lettre des textes, *pas chrétien d'aucune manière* » (*ibid.*, 592). La piété d'Adèle Foucher était catholique, celle de Victor-Marie Hugo ne l'était pas. « Jamais, absolument jamais, Victor n'écrit un mot, n'énonce une idée, qui appartienne à la doctrine catholique, pourtant doctrine religieuse explicite de sa fiancée » (*ibid.*, 594). Il est capable d'écrire une fort belle lettre de condoléances à un ami, mais Dieu même n'est pas nommé (p. 599-601). Bref le sentiment religieux qui s'exprime dans sa correspondance n'est pas authentiquement religieux ; « il reste dans l'ordre de la religion naturelle, d'une philosophie rationnelle, il n'accède pas au christianisme ; il n'est pas, ajouterait peut-être un théologien, rectifié et enrichi par la foi surnaturelle » (p. 598).

Il perdra sa mère en juin 1821. Il exprimera noblement sa douleur, mais rien nulle part qui touche de près ou de loin aux espérances chrétiennes (*Origines...*, 534). Seule peut-être sa fille « touche au fond du cœur une fibre religieuse » que rien d'autre n'avait atteint ou fait vibrer (*ibid.*, 579). Et c'est dans la chapelle de La Roche-Guyon, chez de Rohan, qu'il aurait éprouvé sa première émotion religieuse « avouée » (*ibid.*, 532-33) [10]. Mais on se gardera bien de le ranger parmi les « écrivains pieux ». Hugo sait pourtant comprendre la religion et à l'occasion la magnifier. Nous avons dit déjà la courbe spirituelle de ces années de jeunesse : à la littérature par la politique ; à la religion par la « poésie ».

Dans tout cela pas trace de conversion. Hugo restera sur le seuil. Ses démarches n'ont pas été commandées par le désir, le besoin, l'inquiétude religieuse proprement dite. Il se trouve seulement qu'après la mort de sa mère, la détresse matérielle, l'incertitude d'un avenir précaire, les contrariétés opposées à son amour, l'ont conduit à un certain désarroi qui rendait possible l'action d'une influence extérieure. Celle de Lamennais fut très discrète... « Il laissait au temps le soin d'achever l'œuvre du temps ».

« Mais Victor Hugo ne passa pas le seuil, ce qui était son œuvre à lui, — et de la grâce divine... » (*Origines...*, 558).

Et tout cela s'explique en 1822, par les conditions dans lesquelles se fit son mariage. Mariage religieux, à Saint-Sulpice. Mariage qui comportait nécessairement divers actes concrets d'exercices de la religion chrétienne, entre autres le sacrement de pénitence, et surtout le sacrement de baptême. Victor Hugo, démontre M. Venzac, n'est pas l'incroyant désinvolte qui accepte sans difficulté ces conditions préalables et s'y prête comme à de simples formalités d'administration ecclésiastique. Il ne les accepte pas. Malgré l'absence de toute attestation contemporaine, on peut admettre le billet de confession de Lamennais, mais tout donne à croire que Victor Hugo ne s'est pas confessé. On peut, on doit, estime M. Venzac, l'inférer de la confession pascale à l'abbé Letourneur, prévue en effet par Lamennais, mais écartée par Victor Hugo. Pour ses pâques de 1822, en effet, les textes sont convaincants. Lamennais lui a suggéré de faire ses pâques. Victor s'est dérobé.

* *

ETAIT-IL BAPTISÉ ?

Beaucoup plus décisif ! Le 31 août 1822, Victor Hugo prépare son mariage avec Adèle Foucher. Il ne saurait être question d'un mariage purement civil. La famille de sa fiancée s'y opposerait formellement et on le comprendrait mal du jeune poète qui s'est rangé avec éclat parmi les défenseurs du « trône et de l'autel ». Et le voici en quête de l'extrait de baptême requis. Sa mère, morte l'année précédente, l'a laissé dans une ignorance totale du lieu et de la date de son baptême. Rien de surprenant d'après ce que nous savons d'elle. Elle a pourtant fait baptiser son premier fils, Abel, dont l'acte de baptême porte la date du 20 juillet 1800. Aucune trace en ce qui concerne Eugène et pas davantage pour Victor. Toutes les recherches qui furent faites dans les villes où le père de Victor Hugo tint garnison sont restées vaines, soit à Nancy, soit à Besançon où naquit Victor. Pas davantage dans les registres paroissiaux d'Aix et de Marseille où ses parents furent ensuite envoyés.

Son père, consulté, ne s'en émeut pas autrement et lui répond qu'à sa connaissance il n'a jamais été baptisé : « Si ta mère ne t'a pas fait donner le sacrement qui fait le chrétien, je suis parfaitement sûr que tu ne l'as pas eu ». Qu'à cela ne tienne ! Le mal est réparable. Le général en retraite, alors retiré à Blois, connaît à Paris un ecclésiastique. C'est un espagnol quelque peu suspect pour ses idées avancées et deux ouvrages particulièrement tendancieux sur l'Inquisition espagnole et sur la politique des Papes, le chanoine Llorente. Et avec une décision toute militaire, le général lui écrit de bien vouloir baptiser son fils *en chambre !*

Victor Hugo se révolte contre l'idée de son père et recourt à un argument désespéré, « le seul texte, écrit M. Venzac (*Origines...*, 153) qui pourrait peut-être inspirer quelque légère hésitation à conclure formellement » : Si, dit-il, je n'ai pas été baptisé à Besançon, je suis néanmoins sûr de l'avoir été,

[10] M. Venzac a pourtant signalé ailleurs dans un article singulièrement admiratif pour Victor Hugo : *Hugo chrétien ?* (dans « *L'Enseignement chrétien* » d'avril 1952), une réelle expression de la foi de l'écrivain dans une prière assez inattendue et un aveu d'orgueil à Notre-Dame de la Délivrande, et dans son discours de réception à l'Académie : — « Oui, Messieurs, n'en déplaise à l'esprit de diatribe et de dénigrement, je crois en l'humanité et j'ai foi en mon siècle ; *n'en déplaise à l'esprit de doute et d'examen, je crois en Dieu et j'ai foi en sa providence* ». Ces deux « déclarations » appartiennent évidemment à une époque plus tardive.

Le même article explique — ne disons pas : justifie — l'anticléricalisme de Victor Hugo par « la contradiction, dont il a véritablement souffert, entre ce qu'il attendait d'une religion, et d'autre part, la seule religion qu'il ait connue, le seul catholicisme — hormis un instant, celui de Lamennais et de son groupe — qu'il ait vu, le catholicisme officiellemnt honoré, officiellement professé, par le très spirituel mais très voltairien Louis XVIII, par le très habile mais très sceptique Louis-Philippe, par le très idéaliste mais très agnostique Napoléon III. »

et tu sais combien il serait fâcheux de recommencer cette cérémonie à mon âge ». Et dans la même lettre à son père, il lui fait savoir qu'à défaut d'un extrait officiel il suffirait d'une attestation du général, et va même jusqu'à suggérer une formule possible qui déclarerait — ce sont ses propres termes, y compris l'étonnante parenthèse — « que j'ai été baptisé en pays étranger (en Italie) ». — « Tu sens, précise une seconde lettre de Victor, combien de hautes raisons doivent me faire désirer que tu m'envoies cette simple attestation. » Quelles sont ces raisons ? Crainte de provoquer l'étonnement de ses amis personnels, de son milieu littéraire, de ses appuis politiques ? Le biographe marque quelque hésitation, mais se dit pour sa part convaincu « qu'il n'est pas nécessaire de prêter à Victor Hugo des calculs peu scrupuleux, encore moins l'irrespect de l'impiété, pour admettre que ces raisons de haute convenance sont en définitive ses vraies raisons, sont en dernière analyse ses seules raisons. »

Ainsi donc Hugo n'a pas connu ce qui pour un chrétien est le cœur et l'essence du christianisme et de l'Eglise, et le théologien estimera « que ce manque initial, nous ne disons pas accepté, mais, et c'est plus grave, non perçu, non senti, à dû retentir sur tout le développement de sa vie spirituelle » (*Origines...*, 155).

Et M. Venzac de conclure :

« Victor-Marie Hugo, invité par les circonstances, en 1822, à l'occasion de son mariage, à faire profession de catholicisme, a volontairement décliné et éludé l'éventualité. »

* *

Et comme cette carence explique bien des choses!

Sa croyance en Dieu, le poète la tient, non de la religion catholique qui lui est restée étrangère, mais de la religion naturelle, ou,

« si ce terme paraît trop peu pris à sa vie réelle, dans ce déisme pratique que lui proposèrent aussi bien Delille que Voltaire, aussi bien sa mère que ses maîtres, aussi bien l'opinion courante que les livres usuels, et autant, enfin, le « catholicisme » souvent fort peu catholique de ceux qui arboraient pourtant ce drapeau, que la religion philosophique des royalistes voltairiens qu'il avait d'abord connus... » (*Origines...*, 605).

Nulle part Victor Hugo n'a professé la foi en la divinité de Jésus-Christ ; nulle part Victor Hugo n'a admis la mission, de par Dieu autorisée, de l'Eglise ; jamais Victor Hugo n'a accepté la participation aux sacrements ou à la prière de l'Eglise catholique. La foi chrétienne n'eut jamais son adhésion. Quant au *sentiment religieux*, il ne fera chez lui que gagner sans cesse en importance et en sincérité.

Et cela, malgré l'agnosticisme et le rationalisme dans lesquels il versera sur ses vieux jours. Aux dernières lignes de cette thèse si fouillée [1]. M. Venzac évoque « la large part, faite dans la vie [du poète] à un certain conformisme social et sociable, qui laissa ignorer de ses contemporains, de ses proches eux-mêmes, l'âme en réalité très secrète, le cœur douloureux, l'esprit anxieux, que nous commençons à découvrir aujourd'hui. A ce conformisme extérieur, toute sa vie, il associa l'autonomie intérieure... Laissant au temps le soin de révéler un jour son authentique visage de témoin de Dieu » [2].

M. Venzac nous doit cette révélation. Il est mieux préparé que quiconque pour écrire la vie définitive de Victor Hugo.

A. DONOT.

[1] Mgr Calvet qui en a donné un excellent aperçu dans *L'Enseignement chrétien*, oct. 1955, p. 88-94 risque une « observation » sur la méthode maniée par M. Venzac et par d'autres avec tant de dextérité :

« Elle consiste à s'attacher à chacun des détails du réel, d'en pourchasser tous les éléments avec son microscope et de mettre en relief leur caractère spécifique avec une sorte de passion concentrée... Ce travail, fait sur chacun des détails du réel, arrive fatalement à dégager ce qu'ils ont de particulier et par conséquent leur apparente opposition. Quand on survole la réalité, les oppositions se fondent et ce qui est commun aux composantes de la réalité frappe les yeux. Ceci ne signifie pas que je conseille aux chercheurs qui veulent écrire une thèse de prendre l'avion... »

[2] M. Henri Guillemin, autre dénicheur d'archives, vient, à cet égard, de publier dans *Le Figaro littéraire* du 14 décembre dernier une correspondance inédite fort curieuse entre « Hugo et la Carmélite », c'est-à-dire Hugo et sa cousine (la fille de Louis Hugo, oncle de Victor, le général Louis, l'homme du « cimetière d'Eylau »), sœur Marie-Joseph de Jésus, alors « religieuse carmélite au couvent de Tulle ». — On se souvient peut-être que dès 1892, l'abbé Eugène Duplessy, sous le titre de *Victor Hugo apologiste* (réédition revue et corrigée chez Téqui, en 1910) tirait des œuvres de Hugo un abrégé du dogme et de la morale catholique. Il a lui-même raconté l'histoire du livre dans *La Réponse*, mai 1935. Cette apologétique ne va pas d'ailleurs sans danger et l'on hésiterait aujourd'hui à l'employer, tant il est facile, dans le cas de Hugo et de plusieurs autres — de Voltaire, par exemple, que l'on a voulu naguère utiliser « contre les sans-Dieu » — d'opposer des textes... à d'autres textes.

Comptes rendus bibliographiques

M.-D. CHENU, O. P. — La Théologie au XII^e^ siècle. Préface d'Etienne Gilson, de l'Académie française. — In-8 de 414 p. Paris, Vrin, 1957.

Une phrase de l'avant-propos marque bien l'idée directrice du nouvel ouvrage du R. P. Chenu : « L'histoire de la théologie est intérieure à la théologie même. Une histoire parfaite de la théologie aboutirait, s'il en existait une, à une théologie de l'histoire. »

Affirmation justifiée, dans sa portée générale, par la théologie au XII^e^ siècle. Sans doute, ce siècle ne compte pas des génies de la taille des docteurs, du siècle suivant ; sa production broussailleuse ne permet pas d'y discerner des écoles où s'édifieront de grands systèmes de pensée. Mais il est rempli d'une sève qui monte et qui prépare l'épanouissement doctrinal du XIII^e^ siècle.

La présente étude n'est pas une réplique de celle du P. de Ghellinck. Sans doute le théologien jésuite voit lui aussi, dès le XII^e^ siècle, un travail de réflexion et d'édification duquel dépendra en grande partie la théologie du siècle suivant. Mais il étudie, dans leur détail, les écoles, les auteurs, les premiers essais, théologiques, canoniques, l'œuvre de Pierre Lombard, les erreurs et les condamnations, les luttes et le triomphe du *Magister*. Les monographies rassemblés par le P. Chenu (7 chapitres sur 18 ont été déjà publiés en articles épars) possèdent entre elles une réelle unité dans l'idée générale qui les inspire : dégager les méthodes et, sous les méthodes enseignées, les mentalités implicites qui, au-delà des systèmes et des controverses, déterminent l'évolution du XII^e^ siècle.

La lecture réfléchie de ce thème général est grandement facilitée par une présentation des lignes organiques où s'affirme la conception de la théologie au XII^e^ siècle (p. 405). Cette page, d'une utilité incontestable pour le lecteur moins averti, fait mieux ressortir l'ordre logique qu'il est possible d'établir entre des chapitres d'apparence très différents quant aux sujets abordés.

La première partie s'oriente de la philosophie du monde vers une théologie scripturaire qui laisse présager l'œuvre des grands scolastiques. La nature relève sans doute de la science profane, mais elle recèle des valeurs sacrales. L'homme n'a pas besoin de se référer à la vie angélique pour trouver sa raison d'être dans le monde. Le monde, en effet, est conçu comme une économie se développant dans le temps, autour des faits qui en commandent le contenu et le sens : le salut dispensé et réalisé par Dieu gratuitement. Le christianisme prend ainsi conscience de son devenir historique. L'A. intercale ici d'interessantes considérations sur le rôle de la « grammaire » — entendez les mots et les concepts par eux exprimés — dans une théologie qui se cherche encore. C'est un rayon de lumière jeté sur la controverse où Gilbert de la Porée dut s'avouer vaincu. Le Platonisme toutefois attire les théologiens par sa valeur religieuse : il leur est une méthode pour accéder à la réalité intelligible. C'est ici que s'affirme l'influence de Boèce ; le XII^e^ siècle peut être appelé l'*Ætas bœtiana*. Une mentalité symbolique s'affirme, préludant à la théologie symbolique chère à plus d'un auteur et particulièrement à Hugues de S. Victor, et s'introduisant dans l'interprétation même de l'Ecriture, tout particulièrement de l'Ancien Testament.

La seconde série d'études (ch. X-XVIII) veut manifester l'émergence des courants de pensée qui vont introduire des éléments jusqu'alors en jachère pour un nouvel équilibre des méthodes et des idées. « Le plus souvent, écrit l'A., de ce développement des doctrines on a affirmé surtout les facteurs philosophiques, et la querelle des universaux apparaît comme la trame des controverses et le critère des systèmes. Nous ne réduirons pas le rôle de ces éléments rationnels, qui, précisément, dès le milieu du siècle, débordent l'efficacité de la vieille dialectique des sept arts, et s'expriment dans un véritable essor métaphysique. Nous observerons cet éveil, depuis ses premières lucidités jusqu'au statut scientifique que les *magistri*, dans l'Université nouvelle, à Paris surtout, donnent à la théologie ; leur vocabulaire même témoigne du passage de la *divina pagina* à la *doctrine sacra* pédagogiquement autonome (ch. XIV-XVII).

« Mais ni la querelle des universaux, ni l'entrée d'Aristote, ni la pression des divers platonismes, ne peuvent être les causes propres et immédiates du progrès d'une théologie dont le principe est la lumière de la foi. Avant ces ressources rationnelles, et les mettant d'ailleurs bientôt en œuvre, commandent deux richesses intérieures de la foi et de son donné : la découverte accélérée de la tradition grecque, procurant aux Latins mal préparés l'*Orientale lumen* (ch. XIII) et, à la faveur d'une profonde transformation institutionnelle, un réveil évangélique dont les valeurs seront efficaces, selon l'homogénéité normale du théologal et du théologique. On voit assez que la décision victorine de faire prévaloir en théologie l'économie historique de l'Ecriture sur l'ordre de la nature (ch. VIII) interviendra à chaque instant dans ce nouveau climat » (p. 223).

La tradition, la vraie, s'allie ici au progrès : dans la mesure où les maîtres soumettent à l'analyse les *auctoritates* les plus qualifiées et où, d'autre part, ils organisent conceptuellement le donné révélé ; ils dégagent les lois de la continuité vivante de leur foi en travail : la tradition s'unit au progrès. Le concile de Latran (1215) est précisément, au début du siècle suivant, dans la variété de ses interventions et décisions, et jusque dans ses réactions, le témoin de cette tradition vivante, équilibrée en définitive par la continuité entre l'unité de la foi et les conditions rationnelles de ses expressions théologiques. Innocent III domine de haut cette évolution et cet équilibre : l'année du concile œcuménique du Latran est en même temps l'année de la première législation de l'Université de Paris et l'année de l'approbation des Mineurs et des Prêcheurs: deux faits qui définissent le progrès de l'Eglise, au milieu du millénaire médiéval.

---

1. « **Les Saints de tous les jours** » : T. I. « **Janvier** » ; T. IV. « **Avril** ». — 2 vol. illustrés, reliés toile ; 300 et 260 p. (13 × 18). — Au « Club du livre chrétien », 174, Bd Berthier, Paris-17^e^.
2. « HOMMES DE DIEU ». — 1. André Dhôtel. **Saint Benoît-Joseph Labre, 280 p.** — 2. Franz HELLENS. **Sainte Marie de Woluwé, 245 p.** — 3. Marcel JOUHANDEAU. **Saint Philippe Neri, 180 p.** — C. V. GHEORGHIU. **Saint Jean Bouche d'Or, 279 p.** — Chaque volume (11,5 × 18), relié toile, 600 fr. — Paris, Plon, 1957.

I. — Le but recherché par cette nouvelle et luxueuse publication est louable. Il s'agissait de donner aux biographies des Saints un caractère : 1° moins compassé et 2° plus adapté à la mentalité du vingtième siècle. Donc, en quelques pages, une quinzaine d'auteurs, plus une demi-douzaine d'anonymes ont collaboré à la rédaction du t. I (le t. IV est conçu sur le même plan) et choisi, pour chaque jour du mois un bref résumé de sa vie.

Mais il faut regretter que, dans la presque unanimité des cas : 1° l'histoire stricte n'ait pas été dégagée de la légende et que celle-ci ait donné lieu à d'imaginaires interprétations ; — 2° que le souci de frapper le lecteur du vingtième siècle soit allé, jusqu'à rechercher l'expression qui « fait choc » sans se garder toujours de la trivialité ; — 3° que trop d'auteurs aient parlé d'eux-mêmes (ce qui n'a d'intérêt pour personne que pour eux) au lieu de nous faire connaître les Saints : la palme dans ce genre revient à un auteur féminin totalement anonyme qui se campe en face d'une bienheureuse pour se psychanalyser elle-même en se comparant au vénérable modèle et trouver que, somme toute elle n'est pas tellement inférieure.

4° D'où il résulte que la vie des Saints est réduite à ses côtés purement humains et que l'existence et le véritable caractère des vertus surnaturelles sont noyés dans une brume épaisse où « l'homme du vingtième siècle », s'il n'est pas préalablement renseigné, ne saurait les découvrir : il y trouvera par contre des accusations contre l'Eglise à qui sont reprochés de prétendus crimes ; il trouvera aussi des prises de position sur des problèmes contemporains qui n'ont vraiment rien à voir avec la vie des Saints.

La collaboration de deux ou trois religieux et d'un « prêtre » (pour ne rien préjuger des anonymes) et une préface de Guardini, traduite de l'allemand pour le t. IV, ne changent rien au caractère général de la publication et risquent de lui attirer des lecteurs qu'à notre avis elle ne mérite pas d'avoir.

Le volume I porte un *Nihil obstat* de 1949 et un *Imprimatur* de Paris, délivré sept ans plus tard, en 1956 Le volume IV ne porte ni l'un, ni l'autre.

Les fautes d'impression sont nombreuses. L'une d'elles du moins est amusante : il s'agit d' « Antonin-le-Pieu » (IV, p. 55).

II. — Ces quatre volumes, publiés depuis octobre 1957, inaugurent une collection qui a pour titre : « Hommes de Dieu ». Un prélude de deux pages, répété en tête de chaque volume, nous dit quel est le but et l'esprit de cette collection.

Elle veut 1° être « critique et historique », s'appuyant sur les travaux des Bollandistes ; — 2° tenir compte des « progrès de la psychologie, voire de la psychiatrie » ; — 3° « s'intéresser d'abord aux qualités humaines et jusqu'aux carences du héros » pour « dans le saint découvrir l'homme... Pour cette raison, des saints, laïcs et mariés, plus proches du peuple chrétien, devront figurer en bonne place à côté des moines et des martyrs ». — 4° On s'attachera à « révéler, de préférence des visages moins connus ou moins étudiés ». — 5° On s'efforcera de « montrer ce que le saint dit à notre temps et comment son témoignage répond à des préoccupations d'aujourd'hui et de toujours ». — 6° On « fera appel à des écrivains de métier » français ou étrangers. — 7° « Chaque volume sera soumis à un théologien afin que l'œuvre littéraire demeure respectueuse de l'orthodoxie ».

Disons tout de suite, au sujet de ce dernier point, que pour assurer le respect de l'orthodoxie il y a un autre moyen, plus sûr que la déclaration d'un théologien anonyme : c'est l'*imprimatur*, qui est requis pour ce genre de publication et qu'on ne trouve ni en première, ni en dernière page de ces quatre premiers volumes.

Et sur la façon d'appliquer un autre point du programme, on peut lire ces lignes (*Sainte Marie de Woluwé*, p. IV-V), à propos desquelles bien des réserves s'imposent : « L'amour humain dans certaines âmes naïves, est bien près de celui du divin. Que de saints ont pris ce point de départ, sans se douter qu'ils accompliraient l'étrange et grandiose voyage céleste ! ... Le martyre de l'amoureuse de l'homme, et celui de la possédée de Dieu, n'ont-ils pas le même poids dans le dénuement ou dans le renoncement aux biens terrestres ? L'une et l'autre se rejoignent au niveau de la fenêtre et à celui du vitrail » (entendez, d'après le contexte : fenêtre de l'amoureuse et vitrail de la sainte).

1. — Les pérégrinations de *saint B. J. Labre* sont suivies avec beaucoup de détails par Dh. — Sur sa vie intérieure, nous sommes renseignés par de nombreuses citations des livres de spiritualité qu'il a lus dans sa jeunesse et dont on nous dit qu'il se redisait à lui-même de longues pages. Car « le jeune abruti connaissait par cœur des passages entiers des sermons [du Père Lejeune] et autres livres pieux » (p. 39). Cela « risquait de tourner à l'idée fixe; il allait se détraquer la santé et le cerveau, à s'enfermer dans sa rumination. L'oncle [prêtre] avait raison de croire cela » (p. 41). A propos des Trappistes on nous dit qu'ils « ne parlent que pour rappeler qu'ils doivent mourir » et que « chaque jour ils se rendent à la fosse ouverte préparée pour le premier d'entre eux qui sera appelé dans la mort » (p. 59). Sur des traits de ce genre, « le sens critique et historique » aurait dû trouver son emploi. Et le flair du « théologien » aurait pu s'exercer aux p. 173 et 201, où il est écrit que B.-J. Labre « adorait » saint Janvier à Naples et la Vierge à Einsiedeln.

Les dates sont très rares par lesquelles on puisse jalonner la biographie du Saint ; elles ne paraissent donc que bien peu dans ce livre ; l'une d'elles cependant fait sursauter le lecteur qui apprend (p. 92) que le saint vécut jusqu'en 1869, alors qu'il est né en 1748. Heureusement, mais cinq pages plus loin, une indication permet de corriger cette faute d'impression et de lire 1769.

Ces quelques ombres ne détourneront pas de la lecture de ce récit, un peu lent, qui donne une ébauche intéressante de l'étrange sainteté des pèlerins de jadis.

2. — Ce qu'on sait de « *Marie de Woluwé, la misérable* » tient en quelques lignes. Elle vécut en Brabant, à la fin du XIII^e^ ou dans la première moitié du XIV^e^ siècle. Elle était fille de serfs travaillant les champs. Orpheline de bonne heure, elle fut domestique de riches voisins. Accusée, par jalousie et méchanceté, d'un vol qu'elle n'avait pas commis, elle fut selon la justice du temps enterrée vive et empalée d'un épieu. Le premier document qui la concerne date de 1363 ; il accorde des indulgences aux fidèles qui visitent la chapelle qui marque le lieu où fut ensevelie cette humble fille, honorée dans la région comme vierge et martyre.

C'est sur ces minces données que H. a construit tout son récit. Il l'étoffe par des descriptions de paysages, des traits de mœurs d'autrefois, des poésies même entremêlées dans son texte (mais sans rimes et d'un rythme fort libre). Il reconstitue par imagination les colloques de la jeune fille avec une statue de Marie et une foule d'autres conversations avec sa famille, des amies, son confesseur, ses juges, voire avec un chien. Ici encore, le « théologien » pourrait faire les gros yeux en lisant que Marie de W. croyait que « la résurrection suit immédiatement la mort et n'attend pas le jugement dernier » (p. 103) ; que « s'abstenir de ses devoirs religieux » n'est jugé coupable que « par des yeux superstitieux » (p. 103-106) ; que, par elle-même « la mort est justification » (p. 179) : « le châtiment terrestre ne prévient-il pas, ne consomme-t-il pas cet autre châtiment de l'au-delà ? » (p. 104). Dès lors « il n'y a plus de péché pour les morts. — Veux-tu dire que l'enfer n'existe pas ? — Je ne dis pas cela [répond la Sainte], mais j'ai peine à y croire. *L'enfer n'est qu'ici-bas*, je m'en aperçois chaque jour » (p. 179-180).

Au ch. I, qui est une sorte de préface, l'auteur déclare : « *Ce que j'imaginerai* pour peindre, faire vivre et mourir *ma sainte, sera vrai parce que je le tirerai de moi-même*, de mon propre fonds humain » (nous soulignons). Eh bien non ! Ce qui est *vrai* dans la vie des saints, ce n'est pas ce qu'on imagine à leur sujet, mais uniquement ce qu'ils ont été et ce qu'ils ont fait ici-bas. Cela seul mérite de nous intéresser. M. H. « ne veut pas qu'on parle de légende » au sujet de son travail. Soit. Nous dirons donc que c'est une biographie très fortement romancée.

3. — Pas plus que les deux précédents, M. Jouhandeau, parlant de *S. Philippe Néri* n'a pu retenir une pointe contre l' « insipide » manière dont on a « longtemps » fait connaître la vie des saints (p. 8-9). Il a aussi une façon à lui de juger des miracles (p. 59), de citer une oraison latine où il oublie cinq mots, ce qui la rend partiellement inintelligible, d'oublier aussi, en nous donnant la date de naissance de S. Philippe Néri, 21 juillet, de nous dire en quelle année (p. 103): pour connaître cette date, on devra faire un petit calcul sur d'autres indications données huit pages plus loin.

M. J. reconnaît de bonne grâce qu'il doit beaucoup « à l'ouvrage aussi savant qu'attrayant des RR. PP. Ponnelle et Bordet » et aux conseils du R. P. Bouyer. De fait son propre travail est bien documenté (sans références de détail) et agréablement écrit par un auteur qui sait tenir une plume.

La première partie (p. 3-97) est la plus intéressante : on y trouve un « *portrait* du personnage », et comme saint Philippe ne manquait pas d'originalité, on ne s'y ennuie pas. La seconde partie (p. 101-177) veut « situer » le saint « dans le temps et dans l'espace » ; c'est une *biographie* présentée dans l'ordre chronologique. Moins étincelantes que celles de la première partie, ces dernières pages rassemblent encore un bon nombre de traits nouveaux et savoureux.

En somme ce travail de M. J., qui ne dépasse guère les dimensions d'une esquisse (imprimée en très gros caractères fortement interlignés), sans être complet, n'est pas trop indigne du sujet traité.

4. — Quel que soit le nom donné, en langue roumaine, au plus grand orateur de l'Eglise grecque, son surnom, en français, est *Chrysostome* ; on regrette de trouver l'inusité, inélégant et lourd « Bouche d'Or » répété à satiété, parfois plusieurs fois par page, au cours de ce livre, traduite du roumain par Livia Lamoure.

A la différence du précédent ouvrage, l'impression ici, est tassée au maximum, les alinéas très longs, les divisions en chapitres et en paragraphes marquées par de simples numéros sans aucun titre et sans aucune table qui vienne guider le lecteur.

La jeunesse de saint Jean Chrysostome et son apostolat à Antioche sont présentées en un bref raccourci (p. 2-91). Son activité et ses luttes à Constantinople (p. 92-220), puis son bannissement et son dur voyage à travers l'Asie Mineure aboutissant à sa mort (p. 220-279) occupent tout le reste de l'ouvrage.

Dans cette biographie les *faits* tiennent la plus large place ; l'*orateur* n'est guère présenté (par de brèves citations, avec références) que quand il parle à l'occasion d'événements importants qui préoccupent ou même affolent ses auditeurs ; quant à la *doctrine*, elle est presque complètement prétéritée.

L'ouvrage cependant est fort intéressant pour deux raisons. D'abord S. Jean Chrysostome vécut dans des situations vraiment tragiques, que l'auteur sait raconter d'une façon vivante. De plus le style ne manque pas de charmes, recourant à des répétitions à l'orientale qui rappellent les formules délicieuses telles, par exemple, que celles de Daniel dans l'épisode des trois jeunes gens jetés en une fournaise ardente pour n'avoir pas voulu adorer la « *statua aurea quam ædificaverat Nabuchodonosor rex* ». Le ralentissement qu'impose aux récits ce genre de style est compensé par le plaisir que le lecteur y goûte.

L'auteur a toutefois laissé place à deux lapsus. Il n'est pas exact qu' « après la canonisation la biographie d'un saint est soumise à une toilette sévère, qu'on en élimine tout ce qui n'a pas de rapport avec la sainteté » et qu' « il est habituel de procéder [ainsi] à l'égard des côtés laïques de la vie de chaque saint ». Que des cas de ce genre se rencontrent dans certaines biographies surtout anciennes, il n'y a pas à le nier ; mais ce n'est pas là une règle générale et encore moins une prescription qui émanerait de l'autorité ecclésiastique responsable. Il n'est pas exact non plus de dire sans distinction (et en soulignant le passage) que « celui qui foule aux pieds un être humain en se retirant du monde *barre à tout jamais la route à la sainteté* ». C'est oublier le cas de sainte Jeanne de Chantal, les formules incisives de saint Jérôme (*per calcatum perge patrem*, etc.) et même l'Evangile (*Si quis amat patrem aut matrem plus quam me non est me dignus*. — Matt., x, 37) [1].

Peut-être trouvera-t-on sévères ces quelques critiques. Elles n'ont pas pour but de discréditer une initiative dont le programme, s'il était bien compris et bien suivi, serait louable. Nous souhaitons seulement que soient éliminés de cette publication quelques défauts, assez sérieux, qui empêchent actuellement de la recommander sans hésitation au clergé et aux fidèles catholiques.

[1] L'exil qui termina la vie de saint Jean Chrysostome nous est connu principalement par sa correspondance avec Olympias, grande dame de Constantinople, toute dévouée à son évêque. Ces lettres ont souvent été traduites et commentées, comme étant un témoignage de sa spiritualité personnelle et de son apostolat de directeur spirituel.

Le R. P. Bruno Vandenberghe, O. P., a publié récemment, en flamand, un opuscule sur ce sujet : *De Chrysostomus-tragédie an de standvastigheit van twee heiligen*. 68 p. (11 × 19), 25 fr. b. Anvers, Editions Standaard-Boekhandel, 1957.

---

1. F. DERKENNE. — **La Vie et la Joie au catéchisme.** — In-8 de 328 p., 900 fr. — Paris, de Gigord, 1956.
2. A. BOYER. — **Notre vie d'enfants de Dieu.** — In-8 cartonné de 120 p. — Paris, l'Ecole, 1956.
3. Georgette DOUSSELIN. — **La Prière des enfants au rythme de l'Eglise.** — In-16 de 96 p., 195 fr. — Paris, Fleurus, 1956.
4. « **Lumen Vitæ** », revue internationale de formation religieuse, 1956, n^{os} 1, 2, 3 et 4. — Bruxelles, 184, rue Washington.
5. Ladislao CSONKA. — **La Biblioteca del Catechista.** — Broch. in-8 de 30 p. — Torino, Societa editrice internationale, 1956.

1. — M[lle] Derkenne avait publié à la même librairie et sous le même titre un *Manuel de l'élève* (pour les 8-9 ans) en trois fascicules, et un *Livre du Maître* correspondant. Le présent *livre du maître* est une refonte complète du précédent.

Dans l'introduction (d'une cinquantaine de pages), elle précise que depuis 6 ans elle a travaillé avec le clergé local, les diacres du Séminaire et les élèves de l'Institut Supérieur catéchétique à la formation des enfants de la paroisse St-Sulpice. Elle explique en quel sens elle entend le catéchisme progressif, le rôle qu'elle prévoit pour les dames catéchistes, comment il convient de former méthodiquement et parallèlement l'enfant à trois points de vue : doctrine, liturgie, vie chrétienne.

Les leçons proprement dites sont réparties à raison de 12 par trimestre. Les 38 leçons de la première partie visent la formation doctrinale et l'insertion dans la vie quotidienne. Les 25 autres (2e partie) visent l'initiation liturgique.

On retrouve là pour l'essentiel un grand nombre de pages parues dans la revue *Vérité et Vie*, de Strasbourg. Les matériaux peuvent avantageusement être répartis sur deux ans, moyennant un choix judicieux et une adaptation du catéchiste. L'auteur prévient qu'avec cette nouvelle édition elle ne pense pas que le dernier mot soit dit : « il ne s'agit que de nouvelles perspectives ouvertes ». Elle offre un « instrument de travail qui sera d'autant plus fructueux qu'on ne l'utilisera pas servilement, mais qu'il servira de base à la réflexion des catéchistes » (p. x).

Effectivement on a reproché à l'auteur des inexactitudes méthodologiques et doctrinales concernant la nature du catéchisme progressif, la Rédemption et quelques autres points. Le tout est relevé et redressé dans un encart à ajouter au volume, sur l'ordre de la Commission épiscopale d'enseignement religieux.

2. — Nous avons rappelé en 1955, p. 423, la liste des manuels que M. le chanoine Boyer avait déjà composés pour les enfants. Le dernier paru à cette date était intitulé *Notre histoire d'enfants de Dieu* et inaugurait une « Introduction au catéchisme » pour les enfants de 9 ans.

Le présent volume continue la série. Il se présente sous la même forme extérieure que le précédent : nombreuses illustrations aux dessins agréables et aux couleurs vives, ou belles photographies, typographie claire en deux couleurs, méthode inductive prenant son point de départ dans le missel et aboutissant aux questions du catéchisme national.

Seulement le sujet est différent : il ne s'agit plus de l'Histoire sainte telle qu'elle s'est déroulée jadis, mais de cette même histoire telle que le chrétien la revit au cours de l'année liturgique. La première partie correspond au Temporal (60 p.), la 2e au Sanctoral (15 p.), et la 3e fait connaître les « saints de la terre » : le Pape, les évêques, les prêtres, le Corps mystique, ainsi que la messe et les « choses saintes ».

Cette méthode est beaucoup plus simple et traditionnelle que celle de F. Derkenne. Elle est à la portée de tout catéchiste.

3. — Voilà quatre ans, un groupe de prêtres et d'enseignants s'inquiétaient de la difficulté que beaucoup d'enfants rencontrent dans la prière. Le présent recueil est le résultat des efforts faits pour y remédier. Il contient 22 plans de prières répartis en 3 groupes : Avent,

Carême, Pentecôte. Chaque plan contient : une orientation de la prière, un chant, une lecture biblique tirée du missel, une prière à forme variée et un chant de clôture.

Tout doit se passer dans une atmosphère de recueillement et de silence, et dans une tenue religieuse. Les enfants collaborent aux lectures et aux prières.

Les réunions peuvent avoir lieu aussi bien à l'école et au catéchisme qu'à l'église.

Cette méthode, qui a déjà fait ses preuves, rendra service aux catéchistes.

4. — Le n° 1 de la revue *Lumen Vitæ* contient les tables décennales des numéros parus depuis sa fondation. Le n° 2 est tout entier consacré à l'enseignement religieux dans le monde. Il synthétise et complète les renseignements déjà publiés précédemment, concernant les pays suivants : France, Allemagne, U.S.A., Amérique latine, Inde, Japon, Philippines. A ces exposés proprement catéchistiques, succèdent trois études de sociologie religieuse sur le Chili, le Japon et les populations noires. Suit un essai didactique et une chronique internationale.

Le n° 3 contient trois parties : 1° trois articles sur le Christ-Sauveur : comment le découvrir dans l'A. T.; comment l'annoncer aux Tout-Petits (ici, l'A. met beaucoup trop l'accent sur la transcendance de Dieu par rapport à la sainte Humanité de Jésus) ; 2° le chant dans la formation religieuse : sa valeur, le rôle des psaumes, coutumes anglo-saxonnes et indiennes en cette matière ; 3° trois articles sur l'enseignement catéchistique moderne, surtout en ce qui concerne les enfants des milieux déchristianisés et ceux de l'école officielle. Suivent une chronique internationale et une chronique bibliographique.

Le n° 4 commence la publication des rapports lus au Congrès catéchétique international d'Anvers, en août 1956, congrès auquel participèrent plus de 400 enseignants religieux représentant 32 nations. On trouvera ici les conférences traitant du but de la catéchèse, de son contenu, de la Bible, de la Liturgie, du geste liturgique, du rôle du témoignage. La fin paraîtra dans le prochain numéro. Le tout formera une précieuse synthèse.

5. — Extrait de la revue *Orientamenti pedagogici*. L'auteur est un Père Salésien, professeur à l'Institut Supérieur de Pédagogie de Turin. Il groupe logiquement et apprécie brièvement mais clairement les principales publications catéchistiques parues en français, italien, allemand, anglais, espagnol, etc., concernant : 1° la préparation du catéchiste ; 2° l'éducation religieuse des petits ; 3° l'enseignement religieux des enfants ; 4° l'enseignement religieux des jeunes ; 5° les diverses formes de matériel didactique (images, films, etc.). Pages denses qui témoignent d'une vaste information, et qui rendront de grands services aux lecteurs de langue italienne.

---

1. André MERLAUD. — **Jalons pour une pastorale de l'enfance.** — In-8 de 208 p., 450 fr. — Paris, Fleurus, 1957.
2. R. P. RANWEZ, S. J. et M. L. DEFOSSA, J. GERARD-LIBOIS. — **Ensemble vers le Seigneur.** — In-8 de 256 p., 120 fr. belges. — Bruxelles, Editions de « Lumen Vitæ ». 1957.

1. — M. l'abbé Merlaud, Secrétaire général du Comité Catholique de l'Enfance, propose dans cet essai une synthèse des acquisitions psychologiques et pédagogiques qu'il juge utiles de connaître en vue d'une éducation chrétienne de l'enfance. En 12 chapitres il étudie l'enfant dans ses rapports avec sa vocation d'homme, son milieu, le surnaturel, le prêtre, le catéchisme, la Bible, la liturgie, le jeu, la lecture, les « ensembles », l'Action Catholique. Suit une annexe sur la pédagogie religieuse des enfants déficients.

L'auteur résume clairement les éléments les plus importants sur ce sujet. Il les juge avec pondération, blâmant à juste titre les excès de certains pédagogues contemporains, et montrant le profit qu'on peut tirer des données vraiment solides, acquises ou renouvelées de nos jours. Les éducateurs, prêtres et laïcs, ainsi que les catéchistes, gagneront à lire ce petit livre dense mais alerte. Ils sauront nuancer la note 1 de la p. 74 sur la valeur de certain manuel de catéchisme progressif et ils auront à compléter les éléments catéchistiques, solides, mais sommaires, contenu dans l'ouvrage.

2. — Ce volume paraît dans la collection des « Cahiers de Lumen Vitæ ». Il est l'œuvre d'un religieux bien connu pour ses travaux catéchistiques et de collaborateurs chargés de famille : aussi la théorie s'y allie-t-elle constamment à l'expérience vécue ; de nombreux exemples, dialogues, paraliturgies, sont autant de suggestions faciles à adapter.

Son but est de guider pas à pas les parents dans la connaissance et l'éducation chrétienne de leurs enfants, depuis les tout premiers mois jusqu'à 18 ans, avec une forte insistance sur la jeune enfance. On y voit les parents à l'œuvre, ayant le souci d'une vie conforme aux conseils qu'ils donnent et pénétrée d'un christianisme éclairé et fervent. Les dernières pages contiennent une ample bibliographie et un tableau synoptique de la formation religieuse en famille.

Ce livre est à recommander aux foyers chrétiens. Ils y trouveront des conseils pratiques excellents et un idéal pédagogique très élevé.

E. Boyd BARRETT. — Vivre c'est aimer. — In-8 de 128 p., 240 f. — Paris, Spes, 1956.

Ce livre est traduit de l'américain, en même temps qu'adapté et abrégé. L'auteur parle de la charité, de sa nature, de ses avantages. de ses formes : fidélité, indulgence, sollicitude, etc. En tout 14 courts chapitres. On n'y trouve pas de hautes spéculations théologiques, mais des remarques de bon sens constamment appuyées d'exemples vécus qui rendent ces pages agréables et accessibles à tous lecteurs adultes. Il s'en dégage un optimisme sain, parfois un peu excessif (cf. p. 49, où il est dit que celui qui est un bon voisin sans aucun motif surnaturel est sans doute très aimé de Dieu, ou encore p. 63-64 sur la tolérance); mais qui n'en est pas moins exigeant, et bien apte à encourager les fidèles à la pratique de la charité.

Henri LE SOURD. — Tous frères. — In-8 de 184 p., 450 f. — Paris, Desclée de Brouwer, 1957.

Recueil de 28 articles déjà parus dans le bulletin paroissial de St-Sulpice. L'auteur, curé de la paroisse, avertit qu'il n'a consenti à cette publication qu'à la suite d'instances répétées. Nul doute que ces instances ne soient justifiées : de nombreux lecteurs pourront ainsi profiter de ces pages où sans cesse, à l'occasion des divers temps liturgiques et des événements du jour, la même leçon est répétée sous des formes variées : la pratique de la charité. On ne trouvera pas là des précisions techniques, mais un esprit qui suscitera les réalisations selon les milieux.

IMPRIMATUR

Lingonis, die 14 januarii 1958

G. MICHEL, *vic. gen.*

Le gérant : C. GAILDRAUD

Imprimerie de la Société Anonyme de l'*Ami du Clergé*
4, rue Claude-Gillot, LANGRES (Haute-Marne)